

LE DEVOIR



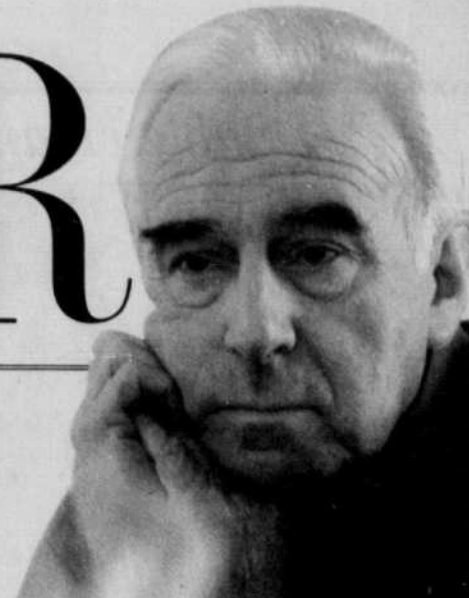
ACTUALITÉS

OGM: la science avant l'éthique,
croient les Canadiens

Page A 3

CULTURE

Claude Sautet, 1924-2000:
le cinéma perd un repère



VOL. XCI N° 166

LE MARDI 25 JUILLET 2000

87c + TAXES = 1\$

DOUZE FIGURES



DE L'AN MIL

Olaf 1^{er}, le roi nomade

Le Devoir poursuit la publication de portraits de personnages historiques ayant vécu l'an Mil de notre ère. Aujourd'hui, un homme venu du froid: Olaf 1^{er}, un roi fier et courageux qui tua au nom du Christ. Un roi nomade, sans cour ni capitale, qui mit toute son énergie à convertir les siens tout en rêvant de bateaux merveilleux.

Jean-Pierre Langellier
Le Monde

Dans les forêts de Norvège, une jeune reine se cache avec quelques fidèles. Astrid fuit ceux qui viennent de tuer son mari, le roi Tryggvi. On dit d'elle en vieux norrois — sa langue — qu'elle n'est pas seule: Astrid, en effet, attend un enfant. On l'installe dans une île, au milieu d'un lac, et à l'abri de ses poursuivants. C'est là qu'elle met au monde un garçon, sans doute au début de l'été 968.

En cet âge viking, il arrive encore qu'on «expose» certains nouveau-nés non désirés sur les grands chemins, en les abandonnant aux bêtes sauvages. Pareil malheur ne peut frapper cet enfant de roi. Sa mère l'aspérge d'eau, pour marquer son entrée dans le clan. C'est un rite essentiel dans une société tout entière vouée à la famille. «Rien ne peut étouffer la parenté», dit un proverbe scandinave. L'enfant d'Astrid s'appellera Olaf, comme son grand-père. Olaf Trygvason, «fils de Tryggvi», car, chez les Vikings — comme encore dans l'Islande d'aujourd'hui —, on ignore les noms de famille: chaque enfant se contente d'ajouter le nom de son père à son prénom. Astrid continue de fuir, la nuit de préférence. Ses ennemis la recherchent toujours, dans la région du Vik, le fjord de l'actuelle Oslo. Elle passe secrètement plusieurs mois chez son père et poursuit vers l'est jusqu'en Suède, où un ami l'accueille. Le petit Olaf est âgé de trois hivers lorsque Astrid décide d'embarquer pour la Russie, où vit l'un de ses frères. Pendant le voyage, des bandits les attaquent. Olaf est arraché à sa mère, puis vendu comme esclave, en échange d'une belle houpelande. Il passera six ans en Estonie, dans cette famille adoptive, qui le traite bien. Un jour de marché, un étranger de passage, richement escorté, le remarque: c'est le frère d'Astrid, en tournée dans cette contrée vassale pour le compte du grand prince russe Vladimir. L'oncle de Russie rachète Olaf et l'emène avec lui à Novgorod.

Depuis trois siècles, les Vikings — surtout suédois — sillonnent la «route de l'Est» qui relie le golfe de Riga à Byzance via l'actuelle Odessa, en empruntant le réseau des fleuves et des lacs. Ils remontent la Volga, descendent le Dniepr; pour franchir les rapides, ils roulent leurs bateaux sur des rondins ou, plus souvent, les portent à dos d'homme. Depuis un siècle, une partie d'entre eux s'est établie dans les plaines slaves. On les appela Rus, d'un mot sans doute nord-germanique qui signifie «le peuple roux»: ils donneront leur nom à leur pays d'adoption. Plus tard, ils devinrent des Varègues — du vieux norrois «gens qui transportent des marchandises» — et servaient, sous ce nom, comme mercenaires à Constantinople. Ils firent de Novgorod («la Nouvelle Forteresse») un comptoir qu'ils appelèrent Holmgard et favorisèrent l'essor de Kiev, future capitale d'un jeune État unifié, la Russie.

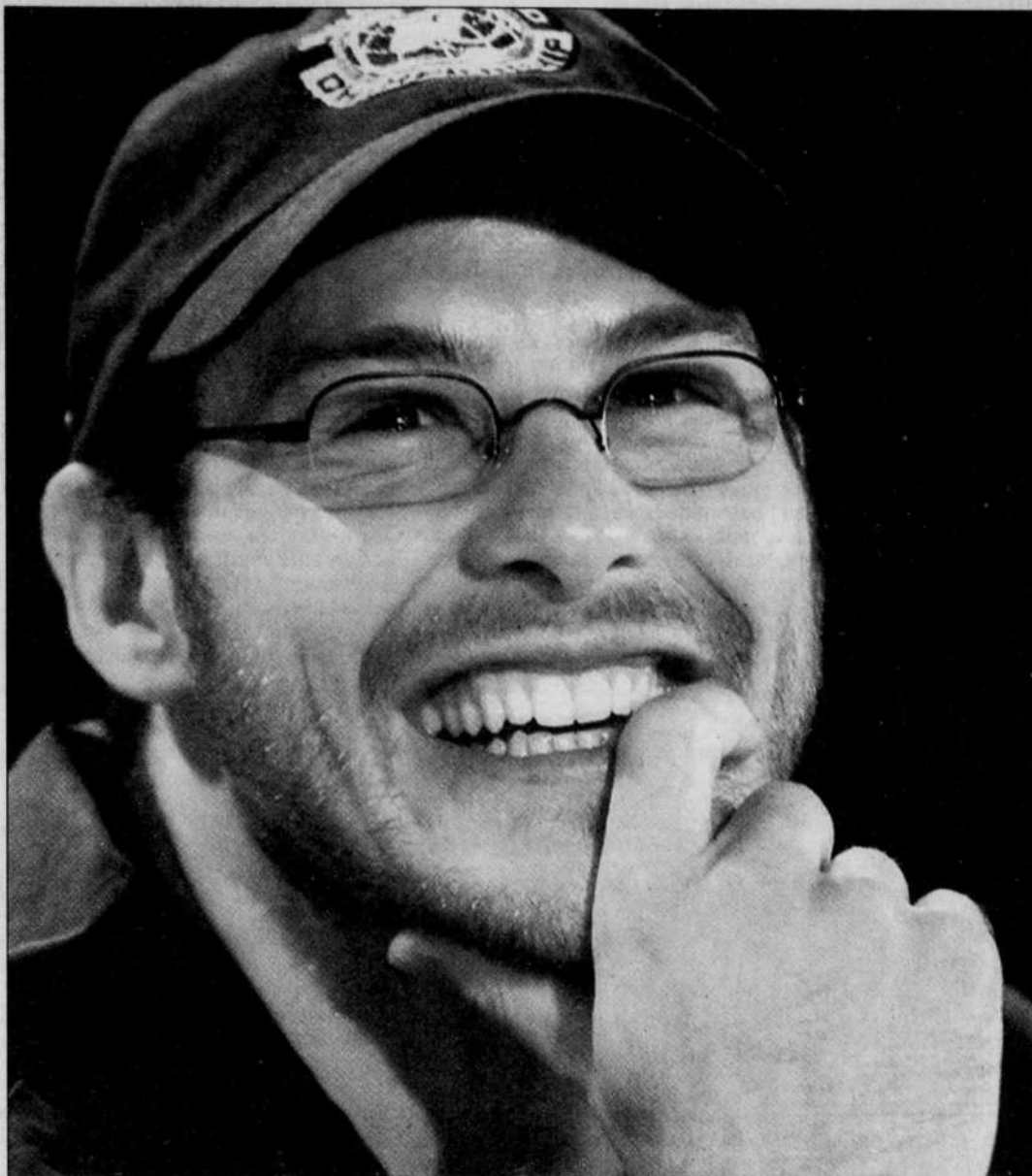
Lorsque Olaf arrive en Russie, à l'âge de neuf ans, les Vikings, minoritaires dans les villes et absents des campagnes, sont presque intégrés à la société slave. L'enfant est introduit à la cour; Vladimir et l'une de ses cinq épouses, Allogia, le prennent en amitié. Il deviendra l'un des chefs de l'armée royale. Puissant et populaire auprès de ses hommes, il irrite les jaloux. Le roi lui fait grise mine, et il préfère partir. D'ailleurs, confie-t-il à la reine, l'ambition le pousse à retrouver «les pays du Nord», où son destin l'attend. Il n'a que dix-huit hivers. Il est alors, écrit son biographe islandais et auteur de sagas Snorri Sturluson, qui n'est pas toujours tendre avec lui, «le plus beau, le plus grand et le plus fort des hommes».

SUITE PAGE A 4: OLAF

INDEX

Annonces.....	B 4	Monde.....	A 5
Avis publics..	B 5	Mots croisés..	B 5
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 7
Éditorial.....	A 6		
Idées.....	A 7		

Villeneuve reste fidèle à BAR



ARCHIVES LE DEVOIR

JACQUES Villeneuve a mis fin à toutes les rumeurs hier, en s'engageant officiellement à demeurer avec BAR-Honda pour les trois prochaines années de Formule 1. Après une année désastreuse avec BAR en 1999, certains voyaient le pilote québécois plutôt chez McLaren ou chez Benetton. Nenni, a-t-il tranché hier. Nos informations en page B 5.

L'indésirable Esmeralda navigue vers Québec

La goélette aurait servi de centre de torture sous la dictature d'Augusto Pinochet

EMMANUEL DE SOLÈRE
LE DEVOIR

Le hasard fait mal les choses... Après une escale à Halifax, l'Esmeralda, un navire chilien qui aurait été utilisé comme centre de torture sous Pinochet, sera à Québec du 30 juillet au 3 août. Par un malencontreux hasard, ces dates correspondent exactement au lancement de la Transat Québec/Saint-Malo 2000...

Pour Stéphane Desmeules, directeur de communication de la Transat, il s'agit là d'une pure coïncidence: «L'Esmeralda est juste un bateau qui accoste pendant la Transat, mais ce navire ne sera inclus à rien».

De son côté, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, préconise envers cet encombrant visiteur: «des gestes qui ne soient pas une reconnaissance d'un mal-

heureux passé, mais plutôt une ouverture vers un avenir meilleur». Pour ce qui est de l'invitation de la belle Esmeralda, la municipalité de Québec renvoie implicitement la balle vers l'administration du port.

«Ce n'est pas nous qui invitons les navires. Nous recevons juste des demandes pour le service des quais», affirment les autorités portuaires, en conseillant d'aller frapper à la porte du Consulat du Chili à Montréal. Interrogé sur le sujet, le Consul Général Cesar Ravazzano, suppose qu'il doit s'agir d'un «accord gouvernemental entre le Chili et le Canada»...

Au Ministère des Affaires étrangères, Michael O'Shaughnessy, porte-parole, insiste sur le fait que «le Canada soutient les efforts du Chili de renforcer les

SUITE PAGE A 8: INDÉSIRABLE

Les Ailes de la mode se posent chez Eaton

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

La société immobilière Ivanhoé annoncera ce matin le choix des Ailes de la mode comme locataire principal de l'édifice Eaton de la rue Sainte-Catherine. Le président et chef de l'exploitation de la société, René Tremblay, dévoilera du coup le plan d'aménagement des cinq premiers niveaux de l'immeuble, en compagnie du maire Pierre Bourque et du p.d.g. de la Caisse de dépôt et placement, Jean-Claude Scraire.

Cette annonce suit de près de dix mois l'achat de l'édifice Eaton par la filiale de la Caisse de dépôt et placement au coût de 34 millions de dollars. La société immobilière a également conclu, il y a quelques semaines, l'achat du Centre Eaton, le voisin immédiat de l'édifice du même nom. L'implantation au centre-ville était devenue une priorité pour le Groupe San Francisco, dont Les Ailes de la mode sont une filiale.

L'immeuble Eaton possède neuf étages, mais il faudra vraisemblablement attendre pour connaître les projets exacts de la société immobilière quant à l'aménagement des quatre étages supérieurs. En mars dernier, Le Devoir révélait qu'Ivanhoé souhaitait accueillir un hôtel aux trois derniers étages de l'édifice du centre-ville.

SUITE PAGE A 8: AILES

Camp David

Les négociations entrent dans une phase critique

AP, AFP ET REUTERS

Le président américain Bill Clinton a retrouvé hier son rôle de principal médiateur du sommet israélo-palestinien de Camp David, résolu à «rester tant qu'il estimera qu'il y a un espoir de succès». Les pourparlers, qui franchissent la barre critique des deux semaines, butent toujours sur Jérusalem.

Bill Clinton s'est entretenu séparément avec le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et a rencontré l'équipe de négociateurs américains pour s'informer des éventuels progrès accomplis durant son absence.

Il a rencontré un petit groupe de négociateurs israéliens et palestiniens avant de s'enfermer hier avec un autre groupe dans la résidence présidentielle pour des entretiens censés durer plusieurs heures, selon Joe Lockhart.

Chaque groupe est chargé d'un des dossiers en cours de négociation. Si Lockhart n'a pas précisé les

SUITE PAGE A 8: NÉGOCIATIONS

■ Autre texte en page A 5

JAPON

Les habits fous de Miyake

Chacun peut donner un coup de ciseaux dans les vêtements du designer

Après Paris et New York, une grande exposition du génial designer japonais Issey Miyake roule cet été au Musée d'art contemporain de Tokyo, pleins feux sur la fantaisie, la beauté et l'humour. Légende vivante depuis les années 70, ce grand artiste a hissé le vêtement au rang d'œuvre d'art avec des décors vibrants pour s'envoler.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Rien de plus spectaculaire, de plus fou, de plus joyeux que les vêtements dessinés par Issey Miyake. Peut-être connaissez-vous déjà ce célèbre designer japonais à l'univers ludique et délirant qui fait pâlir les bonzes de la mode un peu partout sur la boule, à force d'originalité en mouvement. Issey Miyake constitue une sorte de mythe en la planète chiffon, et ses œuvres, puisant aux racines japonaises et occidentales tout en mettant le cap sur le futur sont de purs morceaux de poésie.

Depuis trente ans, son nom brille au firmament de la mode qui n'est plus la mode mais un art de vivre.

Folie, style, fantaisie. Miyake utilise le tissu comme un peintre sa toile et un alchimiste la formule de l'or, cherchant la liberté derrière le voile, redéfinissant constamment la relation entre corps et vêtement. Nul ne sait mieux que lui transformer des voiles de moustiquaires en produits indéformables, extensibles, ultralégers, résistants, parés pour toutes les métamorphoses. En achetant une robe, un t-shirt Miyake, on les personnalise. Chacun coupe où il veut au fil des pointillés multiples, histoire de dessiner son modèle propre, mettant un peu de soi dans ses œuvres.

Artiste et philosophe Miyake qui, offrant un écho moderne aux chefs-d'œuvre des kimonos en sa patrie, a démontré que le vêtement pouvait témoigner à la fois de son temps et de tous les héritages. Depuis une trentaine d'années, ses costumes magiques, presque chamaniques, plongent l'Occident sous le choc. Précisons qu'il est né à Hiroshima en 1938, sept ans avant le bombardement atomique, qu'après avoir étudié le design

graphique à Tokyo, il ouvrait dès 1970 son propre studio dans la capitale nipponne. Trois ans après,

Paris, qui n'a jamais perdu son engouement pour lui, le découvrait, le lançait et lui offrait la tribune

toujours vivace de deux défilés annuels. Paris,

Los Angeles, Amsterdam, New York, il a roulé sur la

route de la mode et de l'innovation dans les exposi-

tions, les collections hallucinantes de vêtements à la fois stylisés et orga-

nicement liés au corps, mais aussi des performances et des spectacles de peinture sur peau. En 1999,

le Times le classait parmi les plus influents Asiatiques du XX^e siècle.

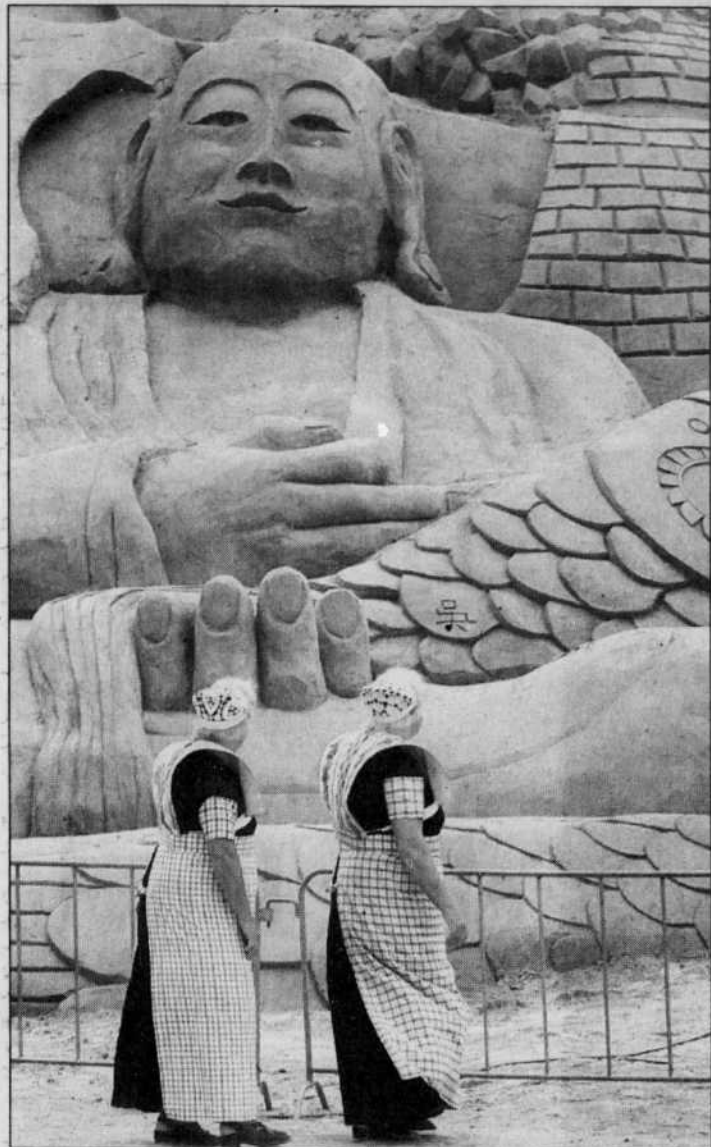
Cet été, le Musée d'art contemporain de Tokyo présente une grande, une merveilleuse

exposition de ses œuvres intitulée Making Things

SUITE PAGE A 8: MIYAKE

• LES ACTUALITÉS •

Sable vivant



FRED ERNST REUTERS

DEUX FEMMES, habillées de leurs costumes danois traditionnels, contemplant hier un Bouddha en sable, dans le cadre d'une grande compétition internationale de sculptures de sable en Hollande. Plus de quatre-vingts sculpteurs des Pays-Bas, de Danemark, de l'Irlande et des États-Unis participaient à l'événement. Les sculptures ne devaient pas dépasser 14 mètres de hauteur ou nécessiter plus de 13 000 mètres cubes de sable.

L'intelligence est bien cachée

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Certains semblent l'être plus que d'autres, mais tout le monde semble l'être au même endroit. Des scientifiques britanniques et allemands croient avoir trouvé l'endroit exact du cerveau où se trouve l'intelligence humaine. Mais leurs découvertes ne font pas l'unanimité dans la communauté scientifique, qui tend plutôt à croire que l'intelligence utilise un ensemble de régions cérébrales pour accomplir son travail.

Les résultats des équipes des universités de Cambridge et de Dusseldorf sont publiés dans la revue américaine Science. Les chercheurs ont demandé à leurs volontaires d'assembler de difficiles casse-têtes composés de séquences de symboles et de lettres. Alors que leurs sujets s'échinaient à compléter les puzzles, les chercheurs observaient leur activité cérébrale à l'aide de techniques de scanner. Ils ont ainsi découvert un afflux de

sang dans la région du cortex latéral frontal d'un seul ou des deux hémisphères. «Les résultats laissent entendre que "l'intelligence générale" vient d'un système frontal spécifique, important dans le contrôle de différentes formes de comportements», concluent les chercheurs.

Mais leurs confrères ne sont pas aussi convaincus. Le débat sur la nature de l'intelligence bat son plein depuis les travaux du psychologue Charles Spearman en 1904, qui affirmait que l'humain utilise une région particulière du cerveau lorsqu'il a des tâches complexes à accomplir, ce que la récente étude tend à confirmer. Plus la tâche est difficile, plus l'activité serait concentrée à un seul endroit. Ce que confestent d'autres théories qui suggèrent plutôt que l'intelligence humaine est disséminée à travers le cerveau. Les chercheurs britanniques et allemands ont cependant concédé que leur «centre de l'intelligence» qu'ils ont isolé pourrait lui-même être subdivisé en plus petites parties.

Les lieux SECRETS du POUVOIR

À ne pas manquer, tous les mercredis dans

LE DEVOIR

Cahier SPÉCIAL
Le Devoir

Rentrées
SCOLAIRE

Zone de libre-échange des Amériques

Les parlementaires demandent des comptes aux chefs d'État

Ils craignent la préparation d'un accord en secret

La deuxième Conférence parlementaire des Amériques s'est déroulée en fin de semaine à Puerto Rico. Les 200 parlementaires présents ont envoyé un message clair aux 34 chefs d'État des Amériques; ils veulent plus de transparence dans les négociations entourant le processus d'intégration économique du continent.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

La COPA (Conférence parlementaire des Amériques) demande aux chefs d'État des Amériques de «faire connaître sans plus attendre l'état d'avancement des négociations de la zone de libre-échange des Amériques [ZLEA]». Craignant la préparation en secret d'un accord qui serait présenté en avril 2001 au Sommet des Amériques à Québec, 200 députés et sénateurs d'une vingtaine de pays, réunis à Puerto Rico en fin de semaine dans le cadre de la deuxième COPA, ont exprimé leurs inquiétudes à l'égard d'un processus qui manque, selon eux, de transparence et qui risque d'oublier une fois de plus les plus démunis du continent.

Dans leur déclaration finale, les parlementaires de la COPA ont dit vouloir s'assurer que le processus d'intégration économique des Amériques bénéficie à l'ensemble des individus et pas uniquement à la minorité déjà riche. Le comité exécutif de la COPA demande d'ores et déjà une rencontre avec les représentants de l'OEAA (Organisation des États américains) lors du Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec en avril 2001.

«Les membres de la COPA, notamment ceux

d'Amérique du Sud, sont extrêmement inquiets du manque d'information circulant au sujet de la ZLEA, a indiqué le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, en entrevue téléphonique au lendemain de la Conférence qui suivait celle qu'il avait organisée à Québec en 1997. On peut penser qu'il y aura des manifestations à Québec en 2001, comme il y en a eu à Seattle et à Davos, parce beaucoup de gens se sentent à l'écart de la prise de décisions.»

Consultations

En fin de semaine, la COPA a recommandé que se tiennent sans délais des consultations publiques dans chaque parlement sur l'intégration économique des Amériques. Il est déjà prévu qu'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale étudie cette question au mois d'août. La Chambre des communes ne tiendra pas pareil débat à Ottawa puisque le gouvernement Chrétien s'est retiré l'an dernier de la COPA, qui regroupe des élus des parlements fédéraux et provinciaux des Amériques, prétextant une participation active au Forum interparlementaire des Amériques de l'OEAA. Aucun représentant fédéral canadien n'était d'ailleurs à Puerto Rico en fin de semaine.

Par ailleurs, la COPA exhorte les chefs d'É-

tat des Amériques à régler les problèmes de dette extérieure qui sont autant d'obstacles à une réelle et efficace intégration économique. Prenant la défense des citoyens les plus pauvres, la COPA s'inquiète des problèmes de corruption et de trafic de drogue qui empêchent une bonne partie de la population des Amériques de profiter de la croissance économique.

«Malheureusement, résume M. Charbonneau, la croissance économique et commerciale attendue avec la ZLEA n'est pas nécessairement synonyme d'une diminution de la pauvreté et des iniquités entre pays riches et pauvres. Tout le monde ne part pas sur la ligne de départ avec les mêmes moyens. C'est ce que veut éviter la COPA.»

La Conférence continuera donc de tisser de liens avec des organisations syndicales et universitaires, dont certaines seront présentes à Québec en avril 2001 pour tenir une rencontre parallèle au Sommet des Amériques.

Le comité exécutif élargi de la COPA se réunira au même moment à l'Assemblée nationale en espérant rencontrer les 34 chefs d'État présent au Sommet de Québec pour leur faire part des inquiétudes de leurs commettants.

En fin de semaine à Puerto Rico, les 200 délégués présents ont élu un nouvel exécutif dont le nouveau président est un député fédéral brésilien, Geraldo Magela, et la vice-présidente, une sénatrice mexicaine, Laura Pavon Jamarillo. M. Magela succède au sénateur portoricain Kenneth McClintock et à Jean-Pierre Charbonneau à la tête de cet organisme dont le secrétariat est assuré en permanence par l'Assemblée nationale.

Clark se présentera en Nouvelle-Écosse

La décision du chef du PC a visiblement été influencée par celle de Stockwell Day d'être candidat à une élection partielle en Colombie-Britannique

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Après des mois de tergiversations, le chef conservateur Joe Clark a finalement cédé aux pressions de ses députés et a accepté de se présenter à une élection partielle. Il devrait annoncer ce matin sa candidature dans Kings-Hants, en Nouvelle-Écosse, une circonscription jusque-là représentée par le député Scott Brison.

La décision de Joe Clark, 20 mois après sa réélection à la tête du Parti conservateur, a visiblement été influencée par celle du nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, de se présenter à une élection partielle en Colombie-Britannique. Moins de dix jours après avoir été choisi chef, M. Day annonçait la semaine dernière qu'il tenterait sa chance dans la circonscription de Okanagan-Coquihalla.

M. Clark, qui compte se présenter dans Calgary Centre lors des prochaines élections générales, se présente en Alberta, sa province natale. Son parti n'a qu'un député dans l'Ouest, soit au Manitoba, alors qu'il en compte un en Ontario, quatre au Québec et 12 dans les provinces atlantiques.

Porte-parole en matière de finances, M. Brison avait, comme plusieurs de ses 17 collègues, offert son siège à maintes reprises à M. Clark mais ce dernier disait ne

pas vouloir demander à un député de lui laisser sa place. L'empressement de M. Day à se présenter a visiblement changé la donne. «La transformation du paysage politique a changé beaucoup de choses, il n'y a pas de doute», a convenu Bill Rodgers, le porte-parole du caucus conservateur.

Ce nouveau contexte politique a aussi eu raison de la patience de plusieurs députés, deux d'entre eux ayant exprimé leur frustration publiquement à l'égard de l'indécision de leur chef la semaine dernière.

Réélu chef du Parti conservateur à l'automne 1998, M. Clark n'a pas cherché au départ à revenir aux Communes mais son absence s'est faite sentir lors de certains débats importants, comme ceux sur l'intervention de l'OTAN au Kosovo et le projet de loi dit «sur la clarté». Le caucus, qui mettait déjà de la pression, en a remis quand l'Alliance a officiellement vu le jour en mars et que le PC s'est mis à glisser dans les sondages.

En mai, après une conférence politique réussie à Québec, M. Clark a fait savoir qu'il se présenterait à une élection partielle. Peu de temps après, cependant, il reculait, prétextant la forte possibilité d'élections générales à l'automne.

L'élection de Stockwell Day à la tête de l'Alliance, l'attention médiatique qui en a découlé et la rapidité avec laquelle il a choisi une circonscription ont ravivé la pression la semaine dernière. Le débat aurait finalement été tranché vendredi, après une conférence téléphonique entre M. Clark, en vacances à Cape Cod, et la majorité de ses députés, réunis à Halifax.



Joe Clark

L'annonce du chef conservateur pourrait avoir pour effet de retarder l'entrée de son adversaire aux Communes.

En effet, le premier ministre Chrétien doit respecter certains délais avant de déclencher une élection partielle. Cela signifie, dans le cas de M. Day, que l'élection partielle pourrait avoir lieu, au plus tôt, le 5 septembre, à temps pour lui permettre d'entrer aux Communes le jour même de la reprise des travaux parlementaires, le 18 septembre.

Si le premier ministre décide de tenir les deux élections partielles le même jour, elles ne pourraient pas cependant avoir lieu avant le 11 septembre. Etant donné les délais nécessaires pour le retour des

briefs, M. Day raterait, au minimum, la première journée des travaux, celle la plus suivie par la presse. M. Day, indiquait un de ses conseillers hier, aurait fait savoir au premier ministre qu'il «n'avait pas à payer pour l'indécision de Joe». Au bureau de M. Chrétien, on disait qu'aucune décision n'avait été prise et que les consultations se poursuivaient.

Le chef de l'Alliance, qui est en campagne depuis déjà une semaine, a prévu faire une pause de huit jours pour polir son français à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, où il sera du 27 juillet au 3 août.

Il devrait profiter de son passage pour avoir des rencontres privées avec des gens d'affaires, des organisateurs et des candidats potentiels, a confirmé Eric Duhaime, un des membres de son équipe québécoise.

L'Alliance n'a pas décidé si elle imiterait le PC en ne présentant pas de candidat contre le chef du parti adverse. Un conseil national du parti, en collaboration avec l'association de comités, doit en décider d'ici la fin de la semaine.

La circonscription de Kings-Hants, redessinée à maintes reprises, a de longues racines conservatrices. L'ancien chef Robert Standfield l'a même représentée. M. Brison y a obtenu 36% des voix en 1997, devançant son adversaire libéral, le député sortant John Murphy, par environ 3000 voix.

En échange des millions d'Ottawa

Des Amérindiens renoncent à leurs terres

Vancouver (AFP) — Les membres d'une communauté indienne de la Colombie-Britannique ont accepté de renoncer à des terres qu'ils revendiquaient depuis plus de 20 ans en échange d'un versement compensatoire de 92,5 millions de dollars de la part d'Ottawa.

Lors d'un référendum organisé dimanche parmi les Indiens Squamish, le «oui» l'a facilement emporté, 1121 personnes contre 200 ayant voté en faveur de la proposition fédérale, a indiqué hier le chef Bill Williams.

«C'est une acceptation massive. Je suis très heu-

reux que nous puissions tourner la page», a déclaré M. Williams. Les Squamish avaient porté plainte en 1977 contre le gouvernement fédéral en lui reprochant d'avoir spolié leurs ancêtres de 600 hectares de terres, certaines parcelles étant situées en plein cœur de la ville de Vancouver. Au cours de cette année, Ottawa avait offert de payer aux Squamish des dédommagements de 92,5 millions en échange de l'abandon des poursuites. Il y a 80 ans, Ottawa avait confisqué les terres des Squamish pour les revendre à des entrepreneurs forestiers et ferroviaires. Le chef

Williams a indiqué que l'argent serait déposé dans un fonds dont les intérêts financeraient des programmes sociaux et l'amélioration des logements. Certains membres de la communauté ont néanmoins reproché à leurs dirigeants d'avoir fait preuve de trop de souplesse dans leurs négociations avec Ottawa.

Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a multiplié les accords de ce type avec des communautés indiennes partout au pays, versant au total plus de 200 milliards de dédommagements.



Tombée publicitaire 4 août 2000 • Parution 12 août 2000

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La science avant l'éthique, croient les Canadiens

Il n'y a pas que dans la soupe Alphabet qu'on retrouve ces trois lettres, mais dans un nombre sans cesse croissant d'aliments — entre 60 et 75 % des produits transformés qui envahissent les supermarchés, estime-t-on. Selon un sondage effectué pour le compte d'Industrie Canada, les Canadiens n'ont pas encore vraiment d'opinion sur les OGM et les biotechnologies en général. Mais ils pensent que c'est sur des bases scientifiques, et non éthiques, que le débat devrait se faire.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

S'il y a des bénéfices à retirer du développement des biotechnologies, le Canada devrait sauter à pieds joints dans l'aventure, croit une majorité de Canadiens, qui est pourtant suffisamment sage pour ajouter que si l'utilisation de ces biotechnologies comporte des risques, alors le gouvernement devrait les gérer.

C'est ce qui ressort d'un sondage commandé par le Secrétariat canadien de la biotechnologie, une subdivision à Industrie Canada, et effectué à l'automne 1999. «Les Canadiens ont une approche très pragmatique, a résumé le directeur général du Secrétariat, Roy Atkinson, au téléphone hier. Ils disent: s'il y a des avantages à aller les chercher, allons les chercher. S'il y a des risques, gérons-les.» En d'autres mots, tout le monde est pour la tarte aux pommes.

Selon une majorité des 1500 Canadiens interrogés, le test ultime pour autoriser l'utilisation de toute nouvelle biotechnologie devrait être la science. 83 % pensent que si «les meilleures évidences scientifiques» montrent qu'une biotechnologie est fiable, son utilisation devrait être permise. Encore 80 % croient la même chose si «la plupart des évidences scientifiques» mon-

trient l'innocuité de la biotechnologie en question.

Si près de la moitié (48 %) des personnes interrogées pensent que les biotechnologies pourraient apporter des problèmes moraux ou soulever des questions d'éthique, elles sont d'avis qu'en cas de conflit entre la science et l'éthique, la science devrait prévaloir. En fait, 66 % pensent que les décisions devraient être prises sur des bases scientifiques, contre seulement 29 % sur des bases éthiques.

Les Canadiens savent peu, les Québécois encore moins

«L'opinion publique est encore informée dans le débat sur les biotechnologies», écrit dans son rapport la firme Pollara and Earncliffe, qui a effectué le sondage. La conscientisation et la compréhension tout comme l'intérêt pour le débat restent relativement peu élevés. Il serait juste de dire qu'à la fin du mois d'octobre 1999, l'opinion publique ne s'était pas cristallisée dans un sens ou dans l'autre. Même le débat sur les OGM n'a pas atteint la conscience collective. Même les manifestations monstres de Seattle lors des négociations de l'Organisation mondiale du commerce, deux mois plus tard, dénonçant notamment les OGM, n'y auraient rien changé, selon M. Atkinson. «Seattle n'a rien changé.

Tout au plus note-t-on une conscientisation accrue à la question.» Il ressort par ailleurs du sondage que seulement 38 % des Canadiens interrogés avaient entendu parler des biotechnologies et que 47 % se disent encore peu familiers ou pas familiers du tout avec les biotechnologies. Plus, seulement 14 % sont «très intéressés» par le débat et une autre tranche de 49 % se dit «quelque peu intéressée». Fait à noter, le Québec est une des régions où les citoyens ont le moins entendu parler de biotechnologie, (29 % contre 38 % pour la moyenne nationale), et c'est pourtant au Québec que l'accueil pour les biotechnologies est le plus positif, avec un taux de 36 % contre 28 % pour l'ensemble du Canada.

Comme toute nouveauté, on s'attend pour accorder de multiples vertus aux biotechnologies. 52 % des Canadiens pensent que les biotechnologies auraient le pouvoir de guérir des maladies graves et 39 % y voient l'outil pour éliminer une fois pour toute la faim dans le monde. Pas étonnant, alors, vu les bénéfices qu'on leur accorde, que seulement 20 % des gens se disent mal à l'aise avec la possibilité que les biotechnologies modifient l'ordre naturel des choses tel que voulu par Dieu (ou l'univers, c'est selon). Beaucoup de cas a été fait de ce que des gènes d'animaux sont introduits dans certaines espèces végétales pour en augmenter la résistance au froid et aux parasites ou encore en améliorer l'apparence. En outre, le sondage révèle que 64 % des personnes interrogées croient qu'on n'aura jamais assez d'information pour déterminer si une biotechnologie est vraiment sans danger, mais 46 % pensent qu'il manque présentement d'information pour juger de leur innocuité.

Dans cette même ligne de pensée, les personnes

interrogées ont été surprises de constater la proportion élevée d'aliments sur le marché contenant des OGM. En fait, 57 % d'entre elles croyaient ne pas avoir consommé d'OGM au cours des derniers mois. Comme la plupart ne voyaient pas d'avantages importants à l'addition d'OGM autres que la réduction des coûts pour le producteur ou l'amélioration de l'apparence des aliments en question, il n'est pas surprenant que 93 % d'entre eux se montrent favorables à l'étiquetage volontaire des OGM.

En général, les citoyens veulent plus d'information sur les OGM et les biotechnologies, et ils jugent sévèrement le gouvernement fédéral qui n'aurait pas, jusqu'à présent bien fait son travail en la matière. Seulement une personne sur cinq pense que le gouvernement fait un «bon» ou un «excellent» travail.

Patricia Baird, professeure à l'Université de Colombie-Britannique et ex-présidente de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction dont le rapport a été déposé en 1993, met toutefois en garde contre ce genre de sondage généralement «partisan».

«Ce n'est pas le premier sondage dans le genre qui est rendu public. Mais ce qui se dégage à chaque fois, c'est qu'autant les Canadiens sont en faveur de la biotechnologie, autant ils ne savent strictement rien de la biotechnologie. Il est plus valable de voir ce qu'en pensent les personnes qui se sont penchées sur la question.»

«Je ne sais pas pour ce sondage-là, je n'ai pas vu les questions, mais je dis qu'il faut toujours se demander qui a payé et quels sont ses intérêts. Dans le cas d'Industrie Canada, c'est sûr que c'est dans leur intérêt de voir une augmentation de l'utilisation des technologies.»

Pierre Bourque et l'environnement

L'herbe est plus verte à Montréal

MANUEL PLANTIN
LE DEVOIR

Le maire Bourque a conquis les congressistes venus assister à sa conférence sur «les grandes métropoles et le développement durable». Cette conférence, tenue dans le cadre du congrès Coexistence humaine et développement durable ouvert dimanche, a permis à Pierre Bourque de rappeler son intérêt pour l'environnement et les réussites de son administration en la matière.

«Agir localement, penser globalement, voilà ma philosophie.» Pierre Bourque affirme avec ce credo tout l'intérêt qu'il porte aux questions environnementales et à leur mise en œuvre concrète. L'environnement lui est d'autant plus cher que c'est dans ce domaine que «la ville peut agir directement». «Les villes sont plus aptes à gérer le quotidien que le gouvernement» poursuit-il. Un discours volontaire qui séduit tout l'auditoire et ensorcelle les congressistes étrangers. «Ce discours tranche avec les banalités françaises» estime Roger Winterhalter, le maire de Lutterbach (une petite commune d'Alsace), très impressionné par la prestation du maire.

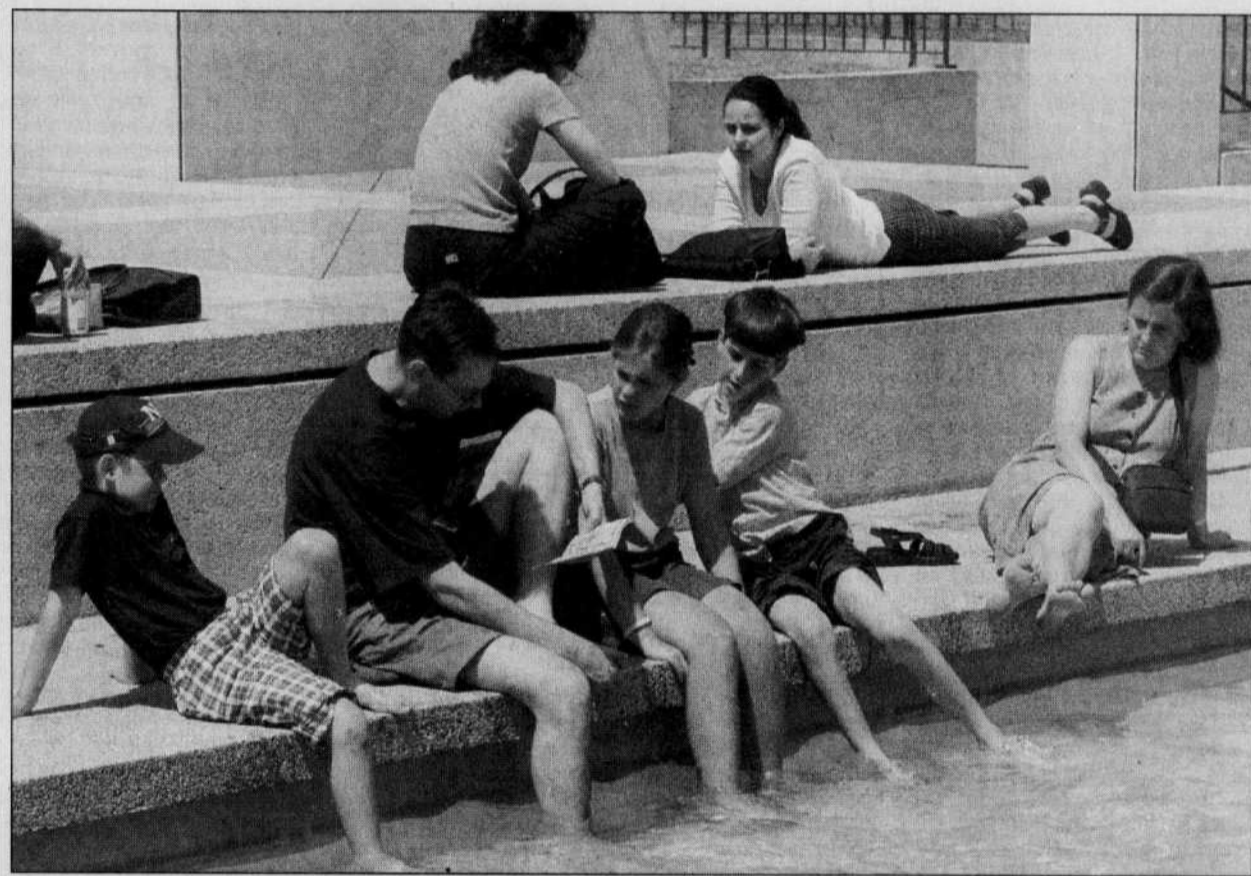
De fait, les réalisations concrètes de l'administration Bourque en matière d'environnement n'ont rien de spectaculaires. Dans le cadre du programme «Eco-Quartiers», la Ville finance 51 organismes communautaires (un dans chaque district), qui deviennent les relais de son action environnementale.

Leur tâche, est notamment de sensibiliser les habitants à la nécessité du tri sélectif des ordures et du recyclage, d'encourager la collecte des feuilles tombées sur des terrains privés. Depuis 1997, ce sont 2 550 000 \$ qui sont investis chaque année dans ce programme.

Certes, les résultats escomptés ne sont pas toujours au rendez-vous: en 1998, seuls 13,4 % des matières recyclables étaient récupérées alors que l'objectif initial était de 40 %. Toutefois, ce chiffre augmentait à Montréal alors que la collecte sélective était en retrait dans toute la province.

Même les (ex)opposants sont conquis. Cette étudiante de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal (qui a tenu à garder l'anonymat) s'enthousiasme: «Auparavant, j'étais la première à trouver que Bourque était meilleur pour gérer le jardin botanique. Mais aujourd'hui, j'ai vu un visionnaire près des réalités. J'ai beaucoup apprécié son souci de l'environnement et de la dimension internationale de Montréal.»

Pierre Bourque a eu beau jeu de rappeler que Montréal accueille chaque année 40 grands festivals internationaux. Que sa ville est engagée dans 15 jumelages différents. Mais que ça ne l'empêche pas, quand il n'est pas en Chine, en Inde, ou ailleurs, de faire avec son équipe la tournée de quartiers tous les vendredis. Ce qui plaît particulièrement à Roger Winterhalter. «J'ai trouvé ça authentique, près des réalités du quartier.» La conférence terminée, il ne sert plus à rien d'objecter à l'édile que le portrait de Montréal qu'il brosse est peut-être idéal. Du tac au tac il rétorque que justement «un maire doit chercher à incarner son idéal».



Nicolas et Anne de Jerphanion, en compagnie de leurs trois enfants Antoine, Aline et François, touristes parisiens, prenaient un petit bain de pieds hier, sous un soleil tapant. Le soleil nous est revenu en force hier, après avoir été caché une bonne partie du mois.

L'été est là... si la tendance se maintient

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Alors que la grande majorité des québécois prend ses vacances estivales l'été, bon nombre de familles ont vu leurs projets tomber à l'eau cette année — au sens propre du terme — vu la pluie et le mauvais temps persistant. Et le comble, c'est que c'est avec le retour au travail fin juillet que le soleil commence enfin à pointer ses rayons.

Il y a de quoi se sentir persécuté. Selon l'Enquête sur la population active effectuée par Statistique Canada en 1999, c'est le mois de juillet que favorisent en tout premier lieu les vacanciers québécois. L'an dernier, 476 000 familles étaient en vacances ce mois-là, soit 16 % de la population active totale. Seules 11 % des familles actives, soit 345 000 familles, ont choisi le mois d'août pour se reposer. Le mois de juin est le dernier en lice, ne comptant que 3 % des familles seulement.

Mais parions que la tendance pourrait changer. En tout cas, l'an prochain, certains y penseront peut-être à deux fois avant de prendre des vacances trop tôt. Car l'été semble ne s'être déclaré que depuis hier cette année. Hier, donc fin juillet. Ce sont les vacanciers du mois d'août qui vont être contents. Les autres, par contre, le sont certainement moins.

Si l'été semble si tardif, c'est d'abord parce que les deux précédents ont été particulièrement chauds, précise Environnement Canada. L'an dernier à la même date, la moyenne des températures du mois de juillet (du premier au 23) se chiffrait

près de 2 degrés au-dessus de la normale, à 22,2 degrés Celsius. Or cette année, nous sommes à près de 2 degrés en-dessous de la moyenne, à 19,2 degrés Celsius.

Il a fait donc plus frais cet été, et le temps d'ensoleillement est aussi plus court. Depuis le début du mois (du premier au 23), nous n'avons eu que 170 heures de soleil, alors que la normale est de 209 heures.

Et il semble aussi que nous ayons eu plus que notre quota de pluie. Oui et non, rétorque Environnement Canada. La quantité normale de précipitations pour un mois de juillet est de 57,7 millimètres. Or, en date du 23, nous n'avons atteint que 42,7 millimètres, ce qui nous place tout à fait dans la norme. Ce qui est particulier cette année, c'est qu'il pleut un petit peu, mais plus souvent: sur 23 jours, 14 ont été sous la pluie, soit plus de la moitié.

Mais toutes ces anomalies semblent être choses du passé. Depuis hier et jusqu'à la fin de semaine, le Québec se trouve dans une vague de chaleur et les températures devraient même dépasser la moyenne de un ou deux degrés, pour atteindre les 27.

Peut-on espérer, en compensation de Dame Nature, un été qui se poursuivra confortablement jusqu'au mois de septembre? «Malheureusement, ce n'est pas automatique. C'est possible. Mais il y a des années où le temps a été mauvais tout l'été», expliquait Denis Gosselin, responsable du suivi du climat à Environnement Canada.

On peut toujours rêver.

EN BREF

Suicide à Orlando

Orlando (AP) — Un homme qui retenait plusieurs personnes depuis samedi dans un appartement d'Orlando, en Floride, s'est suicidé hier, selon la police qui a retrouvé le cadavre d'un des otages, une femme de 40 ans. Le preneur d'otages, Jamie Dean Petron, 41 ans, était soupçonné d'avoir tué l'employé d'une supérette. Il s'était enfermé dans l'appartement avec cinq personnes, une femme de 40 ans et quatre enfants. Deux enfants âgés de huit ans et 11 mois ont été relâchés sains et saufs dimanche. Une adolescente de 16 ans et une fillette de neuf mois ont été libérés hier, choqués mais vivants, par les policiers qui ont pénétré dans l'appartement. Ils ont alors découvert le corps de Petron, qui s'est tué d'une décharge de fusil dans la poitrine.

Enquête sur une sortie de piste

(Reuters) — Les autorités aéroportuaires de Montréal enquêtaient toujours hier sur les causes d'un incendie qui s'est déclaré dimanche soir dans l'un des moteurs d'un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc. Lors de son atterrissage à l'aéroport de Dorval, l'avion en provenance de Casablanca a heurté au bout de la piste une barricade entourant une zone de construction. L'incident n'a fait aucun blessé.

Club 402-HOMME

IMPERMÉABLES
LÉGERS
importés d'Italie

Régulier 700 \$
Soldés 295 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
2^e ÉTAGE
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636
Du lundi au vendredi
De 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Il faudrait 400 millions pour rehausser la qualité de l'eau potable au Québec

ÉRIC DEROSIERS
LE DEVOIR

Quelques semaines après le drame de Walkerton, le président-directeur général de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) Guy Leclerc, croit urgent que l'on rehausse les normes encadrant la qualité de l'eau potable. Mais contrairement au ministre de l'Environnement Paul Bégin, qui estimait le mois dernier pouvoir apporter les améliorations nécessaires avec un budget de 78 millions, le p.d.g. de la SQAE estime qu'il faudrait plutôt 400 millions pour rehausser de façon satisfaisante la qualité de l'eau potable au Québec. «C'est un fait connu», a déclaré hier Guy Leclerc à l'occasion du Congrès mondial sur la

coexistence humaine et le développement durable, les normes encadrant la qualité de l'eau potable au Québec laissent à désirer. [...] Cette situation est d'autant plus déplorable qu'elle constitue un risque pour la santé publique. Le drame récent de Walkerton vient de nous en donner un exemple inquiétant. [...] La mise en place de nouveaux équipements [nécessaires] entraînerait des investissements de plus de 400 millions.»

En juin dernier, le ministre Paul Bégin a annoncé qu'il modifierait son projet de règlement sur la qualité de l'eau potable afin de s'assurer que le genre d'événements tragiques vécus en Ontario ne se produisent pas au Québec. Il avait alors estimé que les municipalités pourraient apporter les correctifs nécessaires avec un budget total de 78

millions. La question de l'eau potable, selon Guy Leclerc, ne fait que souligner la «nécessité vitale» d'instituer une société nationale de l'eau responsable de la «gestion rigoureuse de cette ressource essentielle.» Pour le moment, pas moins de cinq ministères provinciaux, huit ministères fédéraux, trois communautés urbaines, 96 MRC et quelque 1500 municipalités se partagent la gestion de l'eau. «Faut-il attendre une catastrophe écologique pour intervenir?», se demande-t-il. La nouvelle société nationale pourrait se contenter d'exercer la coordination et le contrôle du secteur en laissant la gestion des infrastructures aux autorités locales mais pourrait aussi garder le contrôle sur l'ensemble de secteur, en particulier la manière d'Hydro-Québec avec l'électricité. Le p.d.g., qui abandonnera ses fonctions au

début de l'automne, ne cache pas qu'il aimerait voir cette responsabilité confiée à son propre organisme qui, après avoir mené à bien de nombreux mandats, s'apprête à fermer ses portes.

Entre autres dossiers qu'une société nationale de l'eau pourrait faire progresser, il mentionne le programme d'aide à l'investissement en agro-environnement de 400 millions qui vise à réduire la pollution agricole et qui végète, selon lui, depuis trois ans. Il évoque également la nécessité de protéger les investissements de plusieurs milliards qui ont été faits au cours des dernières années dans des équipements dont l'administration a été remise aux pouvoirs locaux sans que le gouvernement ne soit gardé de droit de regard sur leur bonne utilisation.

• LES ACTUALITÉS •

Olaf, le roi nomade

DOUZE FIGURES



DE L'AN MIL

SUITE DE LA PAGE 1

La la fière allure de ces Rus décrits par le diplomate arabe Ibn Fadhlân: «Je n'ai jamais vu corps plus parfaits que les leurs. Par leur taille, on dirait des palmiers.» Elevé en plein air, endurci au froid, Olaf est un grand sportif. Il a appris à nager, skier, ramer, galoper, chasser et combattre. Il est prêt à l'action.

Voguant vers l'ouest sur la Baltique — un vrai lac viking à l'époque —, Olaf repère une île au large de la Suède, puis, dit la saga, en une formule violemment laconique, «il y fit une descente et ravagea». Tout est dit, en quelques mots, d'un de ces fameux raids qui terroriseront l'Europe occidentale pendant plus de deux siècles. Il s'agit, dit-on en vieux norrois, de partir à viking, «en expédition viking», de «faire une descente», de «frapper sur le rivage». La tactique est presque immuable: les bateaux s'emboîtent dans une petite île, près d'un estuaire, et non loin d'une ville riche ou d'une abbaye; au moment propice — un jour de foire ou de fête — les Vikings attaquent au galop, sur les chevaux emmenés avec eux ou ruffés; ils pillent, tuent, emportent des esclaves et brûlent autant qu'ils peuvent pour décourager les poursuites et gagner du temps. Ils sont les plus grands incendiaires du Moyen Âge. Très bien informés grâce à des agents locaux, ils savent où et quand frapper: ils fondent sur le trésor de l'église ou la crypte du monastère. Leur coup de main accompli, ils embarquent aussitôt avec leur butin et leurs captifs, bêtes et hommes mêlés.

Sont-ils pires prédateurs que leurs rivaux «barbares», Sarrasins ou Hongrois? «Absolument pas», répond l'historien Régis Boyer. Ils sont trop peu nombreux. Leur société n'a ni milice ni armée régulière. Leur langue n'a d'ailleurs pas de mot pour désigner la guerre. Elle ne parle que de non-paix. Les Vikings ne remportent aucune bataille rangée. Ce sont des maîtres du commando, du coup de main. Tout Viking est d'abord un commerçant surdoué et un navigateur hors pair. Il a pour premier souci de s'enrichir. Il quitte son pays en juin, avec un été devant lui pour faire fortune. Il est marchand par définition, guerrier par rencontre, et mercenaire à l'occasion. Ce voyageur de commerce audacieux et résolu guerrier pour l'argent. Il a, dans une main, l'épée à double tranchant, et dans l'autre une ingénieuse balance à peser l'argent haché, dont les deux plateaux s'emboîtent et qu'il glisse dans un sac de cuir. Selon les circonstances, le Viking utilise l'arme ou l'ustensile; il marchande ou pille, troque ou capture.

Guerrier dans l'âme et avide de pouvoir, Olaf préfère l'épée au commerce de luxe. L'épée, et aussi la hache à long manche, la lance,

l'arc et les flèches. Pendant sept ans, il ne cessera de batailler et de piller, pour son compte ou comme mercenaire. Détourné de Suède par une tempête, il débarque au pays des Vendes, l'actuelle Poméranie, que le prince de Pologne, Mieszko, tente de soumettre. Il épouse sa fille Geira et l'aide à mater cette région rebelle. La mort de sa femme, trois ans plus tard, l'incite à repartir vers l'ouest, où il redouble d'ardeur au combat. «Il abat sans relâche la charogne des Saxons», dit un poème, et fait couler «le sang brun de nombreux Frisons». Olaf met maintenant le cap «à l'ouest, au-delà de la mer», autrement dit vers la Grande-Bretagne, où il ravage le Kent et le Sussex.

C'est l'époque où les Vikings intensifient leurs raids contre l'Angleterre. Pour plusieurs raisons. Pendant deux siècles, ils s'étaient enrichis sur la route de l'Est en commerçant avec le monde musulman. Cette période faste prend fin avec le tarissement progressif des mines d'argent du califat de Bagdad qui raréfie l'afflux de monnaie arabe. Le déclin des échanges avec l'Orient et la consolidation de l'État russe rendent les pillages plus hasardeux et moins lucratifs. L'Angleterre devient une proie d'autant plus alléchante qu'elle est, pendant quarante ans, aux mains d'un roi faible, Ethelred II, surnommé «le Mal-Avisé».

«L'argent des Danois»

Olaf impose aux Anglais une méthode de chantage inaugurée contre les rois francs plus d'un siècle auparavant, et désormais très au point: le Danegeld, «l'argent des Danois», une forte rançon dont il exige le versement pour prix de son départ. Il extorque à Ethelred un véritable trésor: 22 000 livres — soit à l'époque dix tonnes — d'argent, sous forme de pièces, de plats, de gobelets, de broches, de lingots et de bracelets, arrachés aux églises et aux propriétaires terriens, dont beaucoup seront ruinés. Cette politique d'achat de la paix, à courte vue, saignera l'Angleterre et finira par appauvrir l'économie de l'Occident. L'argent extorqué financera de nouvelles attaques des Vikings, oubliés de leurs promesses.

Olaf continue de guerroyer un peu partout dans la région, des Hébrides à l'Irlande, du Cumberland à l'Écosse. Aux îles Scilly, où il se repose de ses combats, Olaf rencontre un ermite. L'homme lui prédit qu'il sera «un excellent roi» et qu'il «amènera maintes gens à la foi et au baptême». En attendant, ajoute-t-il, il sera trahi, blessé, et se fera baptiser, sitôt guéri. La prophétie s'accomplira et Olaf demandera le baptême. Selon des annales anglaises, qui racontent autrement la conversion d'Olaf au christianisme, le roi Ethelred lui sert de parrain, et lui remet des présents, lors d'une grande cérémonie à Andover: «Alors Olaf lui promet, chose qu'il accomplit d'ailleurs, de ne jamais revenir porter la guerre en Angleterre.»

Olaf se remarie avec Gyda, la sœur d'un roi scandinave en Irlande. Il s'y trouve lorsque le comte Hakon et son fils Eric écrasent en 994, à Hjörungavagr, les Vikings de Jomsborg, une communauté installée dans le delta de la Vistule. L'affaire intéresse vivement Olaf. Car Hakon est le chef de l'antique dynastie des Hladir, qui contrôle le Trondelag, au nord de la Norvège. Une vieille hostilité oppose les lignages des deux hommes. Olaf veut en découdre avec ce puissant qui lui fait obstacle sur la voie roya-

le dont il rêve depuis longtemps.

L'affrontement avec Hakon ne tarde pas. Lors d'un combat naval, Olaf fracasse le crâne de fils d'Hakon, avec la barre de son gouvernail. Trahi par les siens, qui viennent trouver Olaf et le font roi, Hakon est égorgé par un esclave. On accrochera sa tête à une potence. Olaf doit maintenant légaliser sa prise de pouvoir. Car les Vikings, incendiaires et pillards chez les autres, sont chez eux des hommes d'ordre sourcilleux, des passionnés du droit et de la loi, qu'ils tiennent pour un don divin.

La loi viking s'élabore et se proclame dans une assemblée publique saisonnière, le thing, à la-

re la «foi», la prière ou la méditation. Elle n'a ni dogme ni clergé. C'est un culte utilitaire qui relève du donnant donnant, axé sur les offrandes et les sacrifices d'animaux, que l'on pratique dans des hauts lieux naturels — collines, bois sacrés ou sources — pour forcer le destin. Les trois principales figures du panthéon viking sont Odinn, Thor et Freyr.

Le Viking évolue dans un univers fatidique, un monde double, hanté, qui ignore le néant, sans frontière nette entre la vie et la mort — mourir, pour un Viking, c'est simplement devenir un ancêtre —, un monde habité par une magie multiforme, qui est aussi un

— les premières verront le jour au début du XI^e siècle —, isolé par l'hiver, les marécages et les distances, Olaf se déplace de boer en boer, ces immenses fermes sans fenêtres ni cheminée, aux murs de bois et de tourbe, où l'on cultive l'orge et le seigle, où l'on élève porcs et moutons, près d'une île, sur les rives d'un lac, au fond d'une vallée. Olaf montre son autorité — il ne contrôle guère que les côtes —, perçoit ses revenus et prêche le Christ.

Entre deux visites à ses sujets, entre deux haltes missionnaires, Olaf navigue à proximité des côtes norvégiennes. Sans leur génial bateau, navire de guerre, le langskip, ou de commerce, le knörr, les Vikings n'auraient pas existé. C'est une merveille façonnée au fil des siècles, après de longs tâtonnements et quelques trouvailles audacieuses. Sa quille d'un seul tenant, son bordage construit à clin — comme les tuiles d'un toit —, sa proue et sa poupe symétriques, son grand mât unique soutenant une voile rectangulaire, sa rame-gouvernail à tribord arrière en font un bateau à la fois stable, léger, maniable et élastique qui épouse la vague au lieu de la fendre. Son faible tirant d'eau lui permet de remonter la moindre rivière.

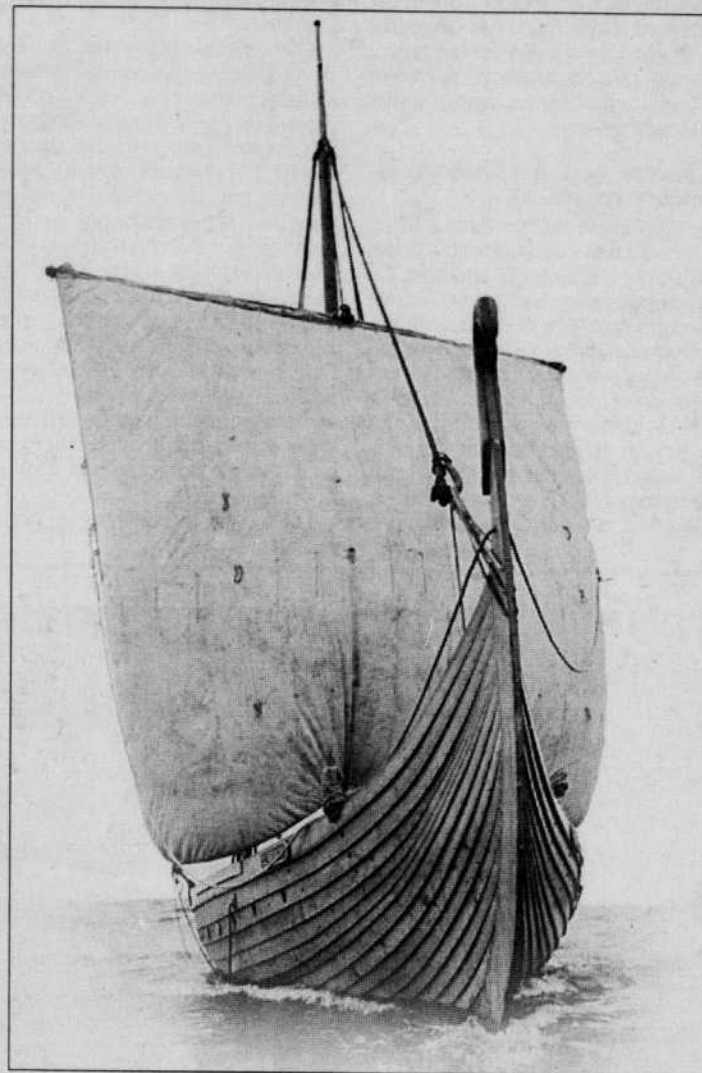
Fidèle compagnon du Viking

Cet esquif non ponté, qui reçoit des paquets de mer, embarque en moyenne une quarantaine d'hommes, avec leurs vivres, leurs armes, leur cargaison et quelques chevaux. Sa construction, longue et coûteuse, oblige ses propriétaires à s'associer. Bateau de pêche, de négoce ou de combat, il est le fidèle compagnon du Viking. Il hante l'un de ses plus beaux mythes, celui des funérailles du dieu Baldr, dont le corps, reposant dans un bateau incendié, disparaît au large. Il inspire les poètes, qui font de lui le «cheval de la vague», «le corbeau de l'étrave» ou «la vipère de la mer».

Roi combattant, Olaf a besoin d'un navire de guerre sans égal. Il en fait construire un premier, qu'il appelle «La Grue», du nom de l'oiseau qui orne sa figure de proue. Puis, en 999, les artisans du chantier de Nidaros achèvent «Le Long Serpent». Joyau de la flotte royale, il mesure une trentaine de mètres, comporte soixante-huit rameurs, et peut embarquer plusieurs centaines d'hommes, dont un équipage choisi avec soin. Olaf le commande en personne.

A terre, Olaf impose sa nouvelle religion, par le verbe, la ruse et l'épée. Il convertit son peuple par le haut, en persuadant les jarl et les grands boendr. Ceux-ci n'ont guère le choix: c'est le baptême ou la mort. Les succès d'Olaf, rapporte sa saga, «venaient de ce que certains faisaient sa volonté avec joie et par amitié, et d'autres par peur». On conçoit que la peur règne, car, ajoute le texte, «lorsque Olaf était fâché, il torturait fort ses ennemis, en brûlant certains par le feu, en faisant mettre d'autres en pièces par des chiens déchainés, en mutilant d'autres ou les faisant jeter du haut de rochers élevés».

A en croire ce récit, Olaf est souvent «fâché». Un jour, le roi invite à un banquet les magiciens de la région. Il les enivre, puis incendie la salle, où tous périssent, sauf Eyvindr, qui s'échappe. Quelque temps plus tard, Olaf capture le fuyard en



PRESSE CANADIENNE

quelle participent tous les boendr, les paysans-pêcheurs-proprétaires libres. Le thing est le centre nerveux de la société viking. On y prend toutes les décisions collectives d'ordre législatif, juridique ou commercial, on y retrouve des parents éloignés, on y marie ses

filles, on y paie ses dettes. Et, chez les anciens Scandinaves, on y élit le roi, le konungr, choisi pour les vertus de son lignage. On le fait monter sur une pierre sacrée. On attend de lui qu'il assure «une année féconde» et «la paix».

S'il échoue, on peut le pendre ou l'immoler. Olaf se fait donc élire roi de Norvège par le thing, sans doute en juin 995. Alors, écrit Snorri Sturluson, «Olaf alla par tout le pays et se le soumit». Les choses, en vérité, ne seront pas si simples.

Car la Norvège, où Olaf arrive, baigne en plein paganisme. La religion des anciens Scandinaves igno-

mage à la ruse et au savoir: magie offensive, amoureuse, protectrice ou divinatoire. Dans cette ambiance païenne, le christianisme n'est pourtant pas un inconnu. La Scandinavie le tolère depuis le début du IX^e siècle. Pour pouvoir commercer avec les chrétiens, les Vikings ont dû accepter d'eux la prima signatio, qui consiste à marquer un païen du signe de la croix. Il n'empêche: Olaf se voit en grand convertisseur, une mission où il mettra toute son énergie. Sans ménager quiconque.

Pendant ses cinq années de règne, Olaf sillonnera la Norvège, du sud au nord, pour l'évangéliser et pour consolider son trône. C'est un roi nomade qui n'a ni capitale ni cour, mais une simple

«mesnie», rassemblant sa garde personnelle, sa famille proche et ses principaux conseillers. Il séjourne un peu plus longtemps qu'ailleurs à Nidaros, son havre favori, près de l'actuelle Trondheim. Dans ce pays sans villages ni villes

En vue du vote de confiance des libéraux en octobre

Charest sillonnera le Québec tout l'été

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Même s'il pense obtenir le «meilleur score possible» lors du vote de confiance des membres du PLQ en octobre prochain, le chef libéral Jean Charest ne ménagera pas les efforts d'ici là pour resserrer ses liens avec les militants libéraux.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin de septembre, il sillonnera le Québec, de l'Outaouais jusqu'aux îles de la Madeleine, en passant par l'Abitibi, Lanaudière et la Mauricie, sans oublier l'Estrie et la Montérégie, Montréal et Laval, et, bien sûr, son fief de Sherbrooke.

M. Charest a mis fin à ses vacances en famille et sera aujourd'hui, et pour trois jours, dans la région de la Capitale nationale où il rencontrera des militants et des médias locaux. Il fera de même partout où il passera jusqu'à l'automne.

C'est d'ailleurs à Québec, à la mi-octobre, qu'il fera face pour la première fois au verdict des libéraux. L'exercice ne lui fait pas peur mais il ne le prend pas à la légère.

«C'est toujours un défi, et c'est très important. On espère toujours obtenir le meilleur score possible mais je m'attends pas à faire l'unanimité, évidemment», a-t-il déclaré à la Presse canadienne, hier.

Même si, dit-il, «il n'y a pas de grande stratégie

derrière ça», Jean Charest participera à plus d'une trentaine d'activités partisanes au cours desquelles il compte avoir «un contact direct» avec les militants libéraux. En 1996, le premier ministre Lucien Bouchard avait été déçu d'obtenir l'appui de 76,7 % des délégués péquistes.

En mai dernier, après avoir lui aussi courtoisé la base militante du PQ durant toute l'année, il a recueilli l'appui de 91 % des péquistes, un score que tenteront sans doute d'atteindre les libéraux.

Le congrès d'octobre sera aussi l'occasion pour les libéraux d'établir les cadres politiques de leur prochain programme électoral. Car Jean Charest a déjà l'esprit à la prochaine élection générale.

«On l'a vu en 1998, le temps est un facteur important, il faut en faire un allié», insiste-t-il.

Outre la fiscalité et la révision du modèle québécois, le député de Châteauguay Benoît Pelletier fera le point sur la mise à jour de la position constitutionnelle du PLQ. Officiellement, les libéraux s'appuient toujours sur celle adoptée par Daniel Johnson dans la foulée du référendum de 1995, et intitulée Reconnaissance et interdépendance. L'incontournable dossier de la santé sera aussi au centre des préoccupations des libéraux qui disposeront d'un document synthèse établissant notamment la place du secteur privé dans le système de santé. «Mais pas question d'instaurer un système à deux vitesses», assure Jean Charest.

Cahier SPÉCIAL
L e D e v o i rR e n t r é e
LITTÉRAIRE

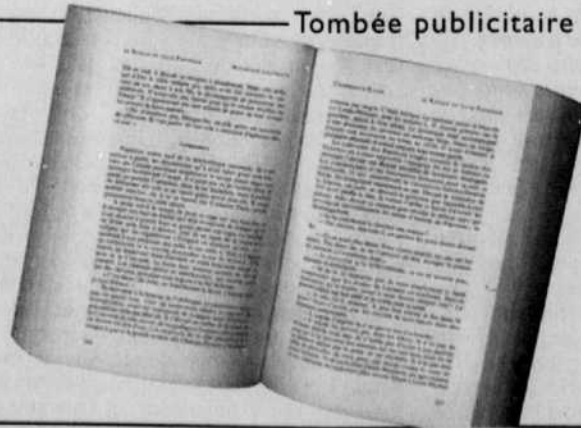
Tombée publicitaire

18

août 2000 • Parution

26

août 2000



LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE



Les négociations se sont poursuivies pour un quatorzième jour à Camp David, en présence du président américain Bill Clinton.

REUTERS

Camp David: le monde arabe s'agite

Les négociateurs palestiniens manquent d'appui, déplorent dirigeants et observateurs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Nicosie — Les Palestiniens ont déploré hier le peu de soutien arabe et musulman aux négociateurs palestiniens à Camp David, alors que les médias arabes ont pressé leurs dirigeants de se mobiliser derrière Yasser Arafat pour sauver Jérusalem.

Le monde arabe s'est cantonné jusqu'à présent dans un rôle de spectateur des négociations menées depuis 14 jours par M. Arafat et le Premier ministre israélien Ehud Barak, sous l'égide du président Bill Clinton.

Pourtant, les questions négociées à Camp David telles que le statut de la Ville Sainte de Jérusalem et le sort de quelque 3,5 millions de réfugiés palestiniens ne peuvent laisser les dirigeants arabes indifférents.

«Si les Palestiniens avaient faibli dans la défense de Jérusalem, ils auraient été attaqués de toutes parts. Mais alors que Yasser Arafat se dresse avec force pour défendre Jérusalem et les réfugiés, seules quelques voix faibles se sont élevées pour le soutenir», a déploré le

président du Conseil national palestinien, Salim Zaanoun.

«Il est regrettable que nous soyons seuls», a-t-il ajouté dans une déclaration à la presse, estimant que parmi les pays arabes et musulmans «seules l'Égypte et l'Arabie saoudite constituent une exception».

Dans un télégramme de vœux adressé dimanche à l'occasion du 48^e anniversaire de la révolution égyptienne, M. Arafat a appelé le président Hosni Moubarak à le soutenir face aux «positions intransigeantes et sclérosées du gouvernement d'Israël».

«Nous nous tournons vers vous et vers l'Égypte pour appuyer nos positions dans les négociations», a-t-il ajouté.

Dimanche, M. Moubarak a effectué une brève visite en Arabie saoudite où il a évoqué avec le roi Fahd les moyens de soutenir les Palestiniens.

«Les deux parties ont déclaré leur soutien absolu aux Palestiniens dans leur détermination [à recouvrer] leur souveraineté totale sur Jérusalem-est, sa Vieille Ville qui regroupe la mosquée d'Al-Aqsa, la mosquée d'Omar et l'église de la Nativité, et d'autres lieux saints

islamiques et chrétiens», a rapporté hier le quotidien gouvernemental égyptien *Al-Ahram*, citant des sources proches des entretiens.

Mais au-delà des déclarations de principe, rien de concret n'a été entrepris.

La presse du Golfe déplorait hier cet état de fait, soulignant que les Arabes doivent aussi se réunir d'urgence et définir à leur tour leurs «lignes rouges».

Les pays arabes doivent «entreprendre une action urgente, de préférence un sommet au complet, avec une seule question à l'ordre du jour, sauver Jérusalem des griffes de l'occupation» israélienne, a écrit hier le quotidien *al-Khaleej* des Émirats arabes unis.

«Faute d'un sommet, les chefs de diplomatie des pays arabes et islamiques doivent se réunir pour définir des lignes rouges que personne ne doit transgresser afin de soutenir les négociateurs palestiniens», a poursuivi le journal.

Le journal qatariote *al-Raya* a déploré de son côté que les dirigeants arabes «attendent en spectateurs la fin du sommet de Camp David alors que Jérusalem est au cœur du conflit arabo-sioniste».

Le quotidien gouvernemental syrien *Techrine* a relevé que «la situation est grave dans les territoires occupés où des idées circulent pour mettre fin au conflit israélo-arabe et indemniser les déplacés et réfugiés palestiniens, d'où la nécessité d'une position arabe unifiée».

Le journal *Jordanien al-Rai* a affirmé de son côté en une que «Jérusalem doit rester au-dessus des clivages politiques et personnels» entre les dirigeants arabes et a appelé à soutenir les négociateurs palestiniens.

Le Fatah, principale composante de l'OLP, dirigée par M. Arafat, a appelé les Palestiniens à observer une grève générale mercredi et à manifester pour demander aux négociateurs de Camp David de ne pas céder notamment sur Jérusalem.

«La délégation palestinienne à Camp David est soumise à d'importantes pressions pour faire des concessions sur Jérusalem. C'est pour cette raison que nous menons ces actions afin de leur apporter notre soutien», a déclaré à l'AFP Marwan Bargouthi, un haut responsable du Fatah.

Bush aurait choisi Dick Cheney

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le candidat républicain à la Maison-Blanche, George W. Bush, a décidé de choisir l'ancien secrétaire à la Défense de son père, Richard «Dick» Cheney, pour être son vice-président potentiel, et il pourrait l'annoncer dès aujourd'hui, ont rapporté hier plusieurs médias américains.

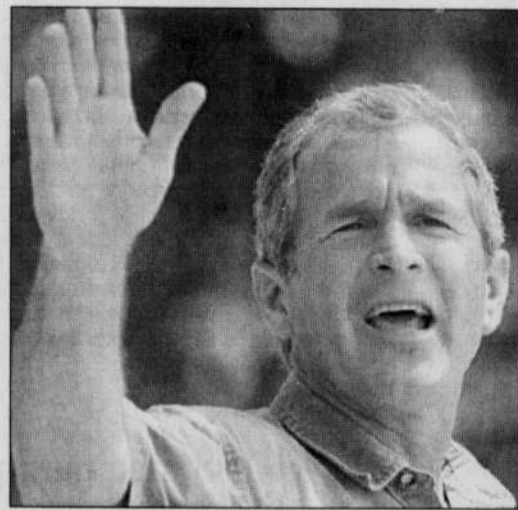
Le *Washington Post*, qui cite une source républicaine haut placée mais non identifiée, précise que le seul autre prétendant encore en vue est l'ancien sénateur républicain John Danforth.

M. Bush n'a pas encore officiellement prévenu l'intéressé, mais M. Cheney est attendu demain à Austin, la capitale du Texas dont George W. Bush est le gouverneur.

Le gouverneur texan, qui a conservé le mutisme le plus total sur le nom des prétendants potentiels, a effectué son choix pendant le week-end, où il s'était retiré sur son ranch à Crawford, au Texas.

Le nom de M. Cheney, 59 ans, circulait avec insistance depuis des jours.

Ironiquement, M. Cheney préside le comité de sélection des candidats à la vice-présidence pour George W. Bush.



REUTERS

Selon des stratèges républicains, George W. Bush serait «sur le point» de nommer son vice-président potentiel

Le stratège de la campagne de Bush, Karl Rove, interrogé dimanche, avait déclaré que le gouverneur

était «sur le point de prendre une décision». La convention républicaine, qui doit entériner ce choix, démarre le lundi 31 juillet à Philadelphie.

Les médias américains ont été pris d'une véritable frénésie spéculative, changeant de favori potentiel au jour le jour.

Une radio affiliée à la chaîne CBS a ainsi ressorti lundi le nom de l'ancien chef d'état-major interarmes, Colin Powell, qui a pourtant indiqué à plusieurs reprises ne pas être intéressé, en faisant état de conversations téléphoniques.

Richard Cheney avait décidé vendredi de se domicilier pour voter dans l'Etat du Wyoming, alors qu'il était inscrit au Texas, ce qui avait déclenché une vague de spéculations. La constitution américaine interdit l'élection d'un président et d'un vice-président inscrits sur les listes électorales d'un même Etat.

Il a, en outre, prévenu le conseil d'administration d'une entreprise à Dallas, Halliburton Energy Services, qu'il pourrait être appelé à occuper d'autres fonctions, et a subi plusieurs examens médicaux.

M. Cheney préside le conseil d'administration de cette entreprise spécialisée dans le pétrole depuis 1995. Il a été le secrétaire à la Défense du président George Bush de 1989 à 1993.

Un conservateur pragmatique

ASSOCIATED PRESS

L'ancien secrétaire à la Défense, Richard Cheney, pressenti par le candidat républicain George W. Bush pour être son vice-président, est un cacique du Parti républicain, réputé pour être un conservateur pragmatique, et qui fait partie du cercle rapproché des Bush.

Richard («Dick») Cheney avait été choisi par le gouverneur du Texas pour présider son comité de sélection d'un vice-président.

M. Cheney, 59 ans, homme d'affaires, est un ancien chef de cabinet du président Gerald Ford et l'ancien secrétaire à la Défense du président George Bush, père du gouverneur du Texas. C'est un proche de la famille.

M. Cheney préside le conseil d'administration d'une entreprise spécialisée dans le pétrole dirigée les opérations américaines au Panama en 1989 et pendant la guerre du Golfe en 1991.

De 1979 à 1989, il a représenté le parti républicain, propulsé sur la scène nationale avec son entrée dans l'administration Bush (père), Dick Cheney a défendu pendant ses années au Congrès un programme conservateur teinté de pragmatisme.

Il a également dirigé le cabinet du président Ford, de 1975 à 1977, et a participé à l'âge de 28 ans au cabinet de l'ancien président Richard Nixon.

Né le 30 janvier 1941, M. Cheney est un natif du Nebraska, mais il a vécu toute son enfance à Casper dans le Wyoming, son premier fief, avant le Texas.

Sa silhouette carrée, son sourire au coin, et son langage de fermier l'ont rendu populaire dans les foyers américains, notamment depuis la guerre du Golfe, et il a même envisagé à au moins une reprise en 1996 de se présenter à l'investiture républicaine, avant de se rétracter.

Le *Washington Post* écrivait samedi que Dick Cheney possédait les trois qualités recherchées par Bush: «il pourrait être président, il s'agit de quelqu'un avec qui Bush se sent à l'aise et qui serait indéfectiblement loyal à Bush et à son administration».

Dick Cheney a cependant eu quelques problèmes de santé, ayant eu des crises cardiaques à trois reprises, et il a subi un quadruple pontage coronarien en 1989.

Haider déclenche un nouveau scandale

MICHAEL THURSTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — Le dirigeant d'extrême droite autrichien Jörg Haider a déclenché un nouveau scandale en accusant la France de «fascisme», au moment où l'Autriche espère sortir de son isolement diplomatique.

Haider a essuyé hier une rafale de critiques après avoir été cité dans la presse autrichienne comme ayant accusé la France, un des plus ardens promoteurs des sanctions contre l'Autriche, de vouloir imposer ses vues au reste de l'Union européenne.

Lors d'une visite ce week-end à Venise, il aurait reproché à la France, qui exerce ce semestre la présidence tournante de l'Union européenne, de «vouloir être la meilleure, jouer l'avant-garde et diriger l'Europe».

«C'est le début d'un développement erroné, comme nous l'avons connu avec le fascisme allemand et italien», a-t-il ajouté.

M. Haider s'était livré en janvier à des attaques virulentes contre la France et la Belgique. Elles avaient précipité l'adoption de sanctions politiques des quatorze partenaires de l'Autriche au sein de l'UE, pour protester contre l'entrée de son parti, le FPÖ, au gouvernement le 4 février.

Pour sortir de cette situation qui menace de gripper le processus de réforme de l'UE, les 14 ont imaginé de demander à un comité de «trois sages» un rapport sur le respect des droits de l'Homme et des minorités en Autriche et sur l'évolution de la nature du FPÖ.

Le parti de M. Haider, qui a lui-même tenu des propos aux relents de nazisme, s'est distingué par des campagnes anti-européennes et xénophobes.

Ce rapport des trois sages devait permettre à l'UE de revoir ou lever les sanctions, comme l'espère le gouvernement autrichien.

Les trois sages, l'ancien président finlandais Martti Ahtisaari, l'ex-chef de la diplomatie espagnole Marcelino Oreja et le directeur de l'Institut

Max-Planck à Heidelberg, Jochen Frowein, sont attendus vendredi en Autriche pour leur première visite de travail.

M. Haider les a invités hier à lui rendre visite dans sa province de Carinthie, qu'il gouverne depuis 1999. Mais un porte-parole de M. Ahtisaari à Helsinki a indiqué qu'ils n'avaient pas demandé à rencontrer le gouverneur.

Les dernières attaques de M. Haider ont déclenché des critiques acerbes de l'opposition mais aussi des reproches du parti conservateur, allié de l'extrême droite au gouvernement.

«A chaque fois qu'il y a des signes que nous pourrions aller vers la levée des sanctions, Haider frappe sur la table et verse de l'huile sur le feu en insultant les gens», a déclaré le chef du parti Vert, Alexander Van der Bellen.

«Cela confirme l'impression que le FPÖ [parti de M. Haider] veut tout, sauf la levée des sanctions», a-t-il ajouté.

EN BREF

Les troupes de l'ONU se déploieront au Liban

New York (Reuters) — Le Liban a donné son accord à un déploiement mercredi des troupes de l'ONU dans le sud, jusqu'à la frontière avec Israël, a annoncé hier le secrétaire général de l'ONU dans une lettre au Conseil de sécurité. M. Annan indique que «le déploiement des Casques bleus de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) aura lieu le 26 juillet et devra être immédiatement suivi par le déploiement d'une unité libanaise mixte». Dans cette lettre de quatre paragraphes, il confirme également que «les autorités israéliennes ont mis fin à toutes les violations de la ligne de retrait». M. Annan souligne que le président libanais Emile Lahoud et le premier ministre Salim Hoss «ont donné leur accord au déploiement entier de la FINUL».

La junte remporte son référendum en Côte d'Ivoire

Abidjan (AFP) — La junte au pouvoir en Côte d'Ivoire était assurée hier soir du succès de son référendum constitutionnel, malgré le déroulement chaotique du scrutin dans un pays placé sous état d'urgence. Le «oui» au projet de constitution élaboré sous son autorité semblait promis à une écrasante majorité, ayant atteint 87,80% des suffrages selon les résultats de 37 des 58 départements du pays. Le ministère de l'Intérieur n'a pas publié de taux de participation global au niveau national. Il semble toutefois devoir s'établir à près de 60%, selon les résultats publiés par département, ce qui constituerait un bon résultat pour la junte. L'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, dont le parti, le Rassemblement des républicains (RDR), a été accusé de faire campagne pour le non après avoir appelé à voter oui, a salué la victoire quasiment certaine du oui, tout en déplorant des «défaillances» dans le déroulement du scrutin.

Philippines: deux nouveaux otages

Jolo (AP) — Alors que la crise des otages aux Philippines est entrée dans son quatrième mois pour certains et au jour où les séparatistes musulmans auraient dû libérer trois nouveaux Malaisiens sur l'île de Jolo, deux journalistes locaux couvrant l'affaire ont à leur tour été enlevés hier. Val Cuenca et Maan Macapagal de la chaîne ABS-CBN se rendaient dans le repère du groupe Abu Sayyaf pour interviewer les otages étrangers quand trois hommes armés ont arrêté leur véhicule avant d'y monter, a déclaré leur chauffeur. Ils ont continué à rouler, puis ont demandé au chauffeur de s'arrêter. Les trois hommes ont alors emmené les deux journalistes dans la jungle. A Manille, au siège de ABS-CBN, on tentait toujours de déterminer si les deux journalistes ont été effectivement enlevés. Plusieurs journalistes ont été enlevés puis relâchés contre rançon sur l'île de Jolo alors qu'ils étaient venus couvrir la crise des otages qui entre, pour certains d'entre eux, dans son quatrième mois. Le 23 avril dernier, 21 personnes, des Occidentaux pour la plupart, avaient été enlevées à Sipadan, une station balnéaire de la Malaisie voisine.

É D I T O R I A L

Le G8
du fourre-tout

Entre la lutte contre le sida, l'optimisation du système de défense américain, la volonté affichée de la Russie d'être un membre à part entière du G8, l'éradication de la dette des pays pauvres, l'indifférence manifestée par Bill Clinton, la énième confection d'une liste de vœux pieux et autres sujets abordés, la dernière édition du G8 s'est avérée un fourre-tout. Sans plus.



Au terme du précédent sommet du G8 tenu à Cologne, en Allemagne, les chefs d'État s'étaient clairement engagés en faveur d'un allègement notable du fardeau de la dette des quarante pays les plus pauvres de la planète. Jusqu'à présent, cette promesse est restée pratiquement lettre morte. En effet, un faible nombre des dossiers inscrits à l'ordre du jour élaboré dans la foulée de cette promesse ont été étudiés. Dans le meilleur des scénarios, seulement 15 des 40 nations retenues par le G8 pourraient bénéficier, d'ici décembre prochain, du programme de réduction confectionné l'an dernier.

Faute d'avoir rempli leur contrat, les membres du G8, à la suite des pressions légitimes de pays d'autant plus accablés par le poids de la dette qu'elle consomme la quasi-totalité de leurs ressources, se sont penchés sur le problème. Mais contrairement à l'an dernier, l'indifférence s'est érigée, si l'on peut dire, en actrice de premier plan. Qu'on y songe: tout occupé qu'il était par les négociations de Camp David, Bill Clinton n'a pas

participé à la rencontre prévue avec la délégation de l'Organisation de l'unité africaine. Ni le chancelier allemand Gerhard Schröder qui a préféré la visite guidée d'une réplique japonaise d'un village bavarois.

Cela étant, une ligne de conduite a été dégagée. Les créanciers, en fait les pays du G7, ont décidé que l'aide financière, quelle que soit sa forme, devra être explicitement subordonnée à une obligation de résultat. Ordre a été donné aux organismes, au premier chef l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), de baliser le soutien financier en fonction de projets jugés productifs. Dans les faits, cela signifie que les pays emprunteurs devront montrer des gages de saine gestion et d'efficacité économique.

Au passage, on notera que les pays les plus riches de la planète se sont gardés d'accorder la modification de la grille des tarifs douaniers ainsi que le demandaient les pauvres de ce monde. Ces derniers avaient émis le souhait que le G8 lève les barrières douanières imposées à l'agriculture et au textile, deux secteurs où ils sont justement compétitifs. Pire, les riches ont refusé d'adhérer à la proposition canadienne de hausser de 5 à 10 % l'aide au développement.

Il a été par ailleurs aussi question de la «fracture mondiale dans le domaine de l'information et de la connaissance», mais là encore on s'est bien gardé de joindre le geste à la parole. On a répété ce que tout un chacun sait, à savoir que le fossé qui existe entre le Nord et le Sud en matière de technologies de l'information doit être progressivement comblé si on ne veut pas que le Sud s'enfoncé davantage dans les limbes du sous-développement. Seul le Japon a pris à cet égard une initiative en promettant d'investir des millions de dollars au cours des prochaines années.

Ces dossiers mis à part, les chefs d'État ont discuté du processus de normalisation entre les deux Corées, de l'évolution du Kosovo, de la prévention des conflits, du terrorisme, du sida, du projet américain de défense antimissiles, du blanchiment de l'argent sale, de la réforme du FMI, en plus de refuser la radiation de la dette russe qui s'élève à 42 milliards tout en refusant de donner satisfaction à Vladimir Poutine. Le président russe a tenté de convaincre ses homologues que son pays méritait un meilleur sort que celui qui lui est réservé. Puis Clinton est reparti plus tôt que prévu en direction de Camp David afin d'assister aux pourparlers en cours entre Israéliens et Palestiniens et de les superviser.

Les Organisations non gouvernementales (ONG) n'ont pas fait parler d'elles autant qu'elles l'auraient voulu, si ce n'est pour déplorer le peu d'empressement des riches à radier la dette des pays du Sud et leur insensibilité à l'égard des conséquences écologiques découlant de l'exploitation de l'Amazonie.

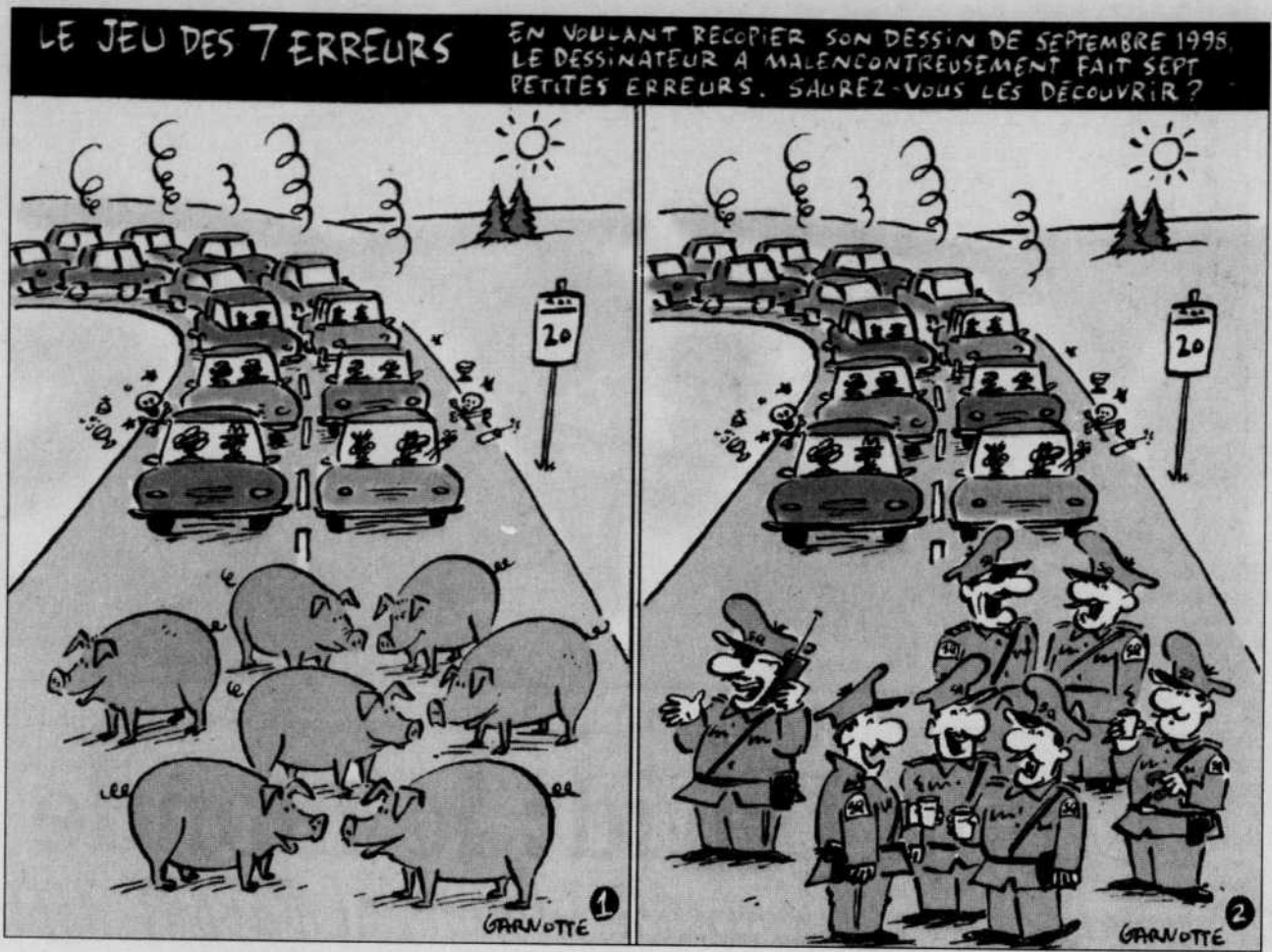
Pour avoir parlé de tout et de rien sans jamais avoir pris une mesure digne de ce nom ne serait-ce que sur un des nombreux sujets débattus, les membres du G8 ont transformé le sommet d'Okinawa en une auberge espagnole.

struffaut@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET



EN VOULANT RECOPIER SON DESSIN DE SEPTEMBRE 1995, LE DESSINATEUR A MALENCONTREUSEMENT FAIT SEPT PETITES ERREURS. SAUREZ-VOUS LES DÉCOUVRIR?

REPRISE

Quelle solidarité!

Dans son acharnement à vouloir détruire l'Hôpital Montfort, seul hôpital francophone de l'Ontario, le gouvernement Harris en remet. Il ne se sent pas «responsable de l'assimilation des franco-ontariens».

Comment, en l'an 2000, un québécois francophone peut-il tolérer encore des propos aussi méprisants à l'endroit de ses compatriotes? L'imagine-t-on qu'une telle déclaration du gouvernement québécois à l'endroit de nos anglophones provoquerait comme indignation dans le reste du Canada.

Ce n'est pas tant le souverain mépris des canadiens-anglais qui m'attriste que la lâcheté de mon propre peuple, son refus cent fois répété de voir l'évidence en face: le Canada a toujours été, est et continuera à être le premier fossoyeur de la langue et de la culture française en Amérique.

Guy Melançon
Montréal, 17 juillet 2000

L'acharnement de Harris

Nous venons d'apprendre par les médias, que le gouvernement de l'Ontario va interjeter appel dans la cause de l'hôpital Montfort, seul hôpital universitaire de langue française en Ontario.

Régulièrement, au cours des années, nous avons pu vérifier l'importance de cette institution de haut calibre pour la communauté francophone de l'Ontario. Contrairement aux assertions mentionnées, nous pouvons témoigner de l'intérêt et du désir profond des étudiants et des résidents en médecine d'étudier et de pratiquer en langue française. Nous avons été à même de constater l'excellence de la formation médicale de haut niveau donnée par des professeurs compétents, dévoués et enthousiastes. Le désir exprimé par des résidents de langue anglaise de poursuivre une partie de leur formation médicale dans cette institution de grande réputation, ne fait qu'accroître notre perception d'excellence de l'enseignement transmis à Montfort.

Nous désirons donc affirmer haut et fort notre indignation devant les agissements inacceptables du gouvernement de Mike Harris.

Nous condamnons l'acharnement injustifié dont est victime l'hôpital Montfort et, par le fait même, l'ensemble de la communauté francophone ontarienne. Nous désirons, par cette intervention, vous assurer de notre support et profiter de cette occasion pour sensibiliser les organismes du milieu de la santé à se manifester en exprimant leur appui à votre cause, dont les répercussions seront considérables pour tous.

André-H. Dandavino, m.d.
Président de l'Association des médecins de langue française du Canada
19 juillet 2000
Jean Léveillé, m.d.
Vice-Président

Médecine
à deux vitesses...

Un rendez-vous au CLSC. Cette semaine mon médecin m'a prescrit quelques prises de sang à la suite d'un léger problème de santé. Ce médecin, de l'Hôpital du Sacré-Cœur, m'a dit: «Vous pouvez venir ici à Sacré-Cœur ou aller dans votre CLSC». Je me suis dit: «Tiens, on encourage les gens à aller dans les CLSC afin de désengorger les hôpitaux...je vais essayer ça!». Hier matin, j'ai téléphoné au CLSC Normand Bethune, de Laval, et on m'a dit qu'il fallait téléphoner à la Cité de la Santé de Laval, afin de prendre rendez-vous. J'ai fait ça. Pour me faire dire: «On peut vous donner un rendez-vous le 24 août». Je leur ai dit d'oublier ça. Je suis allé ce matin à l'Hôpital du Sacré-Cœur où j'ai attendu 10 minutes seulement avant qu'on me fasse les prises de sang. Et on veut qu'on aille au CLSC... Y aurait-il un problème d'organisation quelque part?

Yves Dussault
Laval, juillet 2000

La loi 188, une mesure
discriminatoire

Depuis le printemps 99, je me suis farci à peu près tout ce qui s'est écrit concernant le Rapport Proulx *Laïcité et religion*, en commençant par la «Position des évêques sur le rapport Proulx». (*Le Droit*, 1/10/99). J'ai également pris connaissance de la réaction de l'ar-

chevêque de Hull-Gatineau, les animateurs de pastorale en milieu scolaire, les commissions scolaires, etc. face au projet de loi 188. Ce que j'en tire, c'est que le ministre — soi-disant progressiste — Legault, a plié les genoux devant la minorité de «professionnels» (8 à 10 %) au Québec pour faire assumer par tous les citoyens non-croyants ou d'autres confessions que catholique ou protestante, la transmission des valeurs que les parents de ces confessions n'ont pas le courage, en communauté, de léguer à leurs enfants.

Il y a deux ou trois semaines, les parents catholiques de Montréal se plaignaient que la CSDM allait réduire de 200 à 100 000 \$ sa contribution à la pastorale scolaire: ils peuvent se consoler, car la loi 188 leur assurera le plein financement, par tous les citoyens, de l'enseignement de la religion au primaire. La réaction des dirigeants religieux dans l'Outaouais («Mgr Ebacher ne s'objecte pas au projet de loi 188», *Le Droit*, 15/06/00) ainsi que des «professionnels» de l'enseignement religieux (*Contenus de la position ministérielle*, *Le Régional*, 21/06/00), en est une de satisfaction qu'on comprend aisément compte tenu qu'ils ont «arraché le morceau» alors que l'archevêque de Hull-Gatineau admettait dans son diocèse, il y a environ deux ans, que le taux de pratique régulière était de 8 % de la population.

Bien que n'ayant jamais eu d'enfants, j'ai toujours payé mes taxes scolaires en tant que citoyen responsable. Ce à quoi je m'objecte fortement, c'est de contribuer à l'endoctrinement des enfants dans les écoles publiques et à assurer des «jobs» à des «professionnels» de l'enseignement religieux et d'animation pastorale. Quant à la dimension culturelle, historique, de la religion, tout bon professeur d'histoire générale — je l'ai été pendant plus de 25 ans — peut s'en charger.

Comme disent les Anglais, *I'll be damned* (sic) si je vais payer à des catholiques «à gros grains» leurs primes d'assurance pour le paradis. C'est une question de logique et de justice et ce gouvernement soi-disant social-démocrate, devrait se souvenir que l'alliance du trône et de l'autel» a toujours nourri les feux de l'Inquisition.

Claude Morisset
Hull, 21 juillet 2000

LIBRE OPINION

La police dans une société pacifiée

ROBERT BRONSARD

Cadre à l'Association des policiers provinciaux du Québec,
l'auteur s'exprime ici à titre personnel.

L'adoption de la Loi modifiant la Loi de police, en juin, se voulait un moment charnière dans la transformation de l'institution policière au Québec. Rappelons, tout d'abord, que le monde policier québécois se divise selon trois grandes réalités: un corps de police national, la Sûreté du Québec, plus d'une centaine de corps de police municipaux, dont la plupart ont moins de 40 policiers permanents à leur emploi, et un corps de police «municipal» gigantesque, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Ensemble, ce sont environ 13 000 policiers qui sont à l'œuvre, soit 1,79 policier par tranche de 1000 habitants, pour un coût annuel approximatif de 1,5 milliard de dollars.

Depuis une dizaine d'années, le monde policier est en ébullition, tant au Québec que dans le reste du Canada. Les exigences qui se font jour sont les mêmes à Vancouver, à Winnipeg ou à Montréal. Un rapport déposé par le sénateur Pierre-Claude Nolin en 1990, alors qu'il occupait le poste de Solliciteur général du Canada, donnait déjà le ton. On y trouvait une vision de l'avenir de la police qui allait au delà du mandat de maintien de l'ordre et de lutte contre la criminalité. La police devenait partie prenante de la communauté et la communauté se policait en retour. C'est la police professionnelle de type communautaire. Inscrit dans le prolongement de la Charte des droits et libertés, ce modèle policier est axé sur la mission d'assurer, à la

fois, la sécurité des citoyens et la liberté des individus.

Au Québec, cette réforme de la culture policière se nourrit des convulsions de la Sûreté du Québec et des bavures du SPCUM. Par surcroît, elle s'accompagne parallèlement d'une réforme de l'organisation de la police sur le territoire québécois. En effet, en 1991, le gouvernement du Québec adoptait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les finances municipales avec, pour objectif, de responsabiliser davantage les municipalités en ce qui a trait à la protection de leurs citoyens et au financement des services policiers de base.

Les regroupements de corps de police qui se sont produits depuis dix ans favorisent grandement la politique d'intégration des municipalités que préconise le gouvernement du Québec. Par conséquent, à ces influences déterminantes que sont la volonté de réduire les coûts de la police et l'orientation civique qu'on inculque à l'approche policière, il faut ajouter le caractère instrumental que prend la réforme de l'institution policière, devenue un outil pour faire avancer le projet d'intégration municipale poursuivi par le gouvernement.

Ces enjeux se manifestent lorsque le ministre de la Sécurité publique nous dit que la réduction des coûts est liée à un fait: il y a une baisse du nombre d'actes criminels répertoriés au Québec. Ou encore lorsque, pour faire transiter l'institution policière d'une mission de discipline publique vers une mission de sécurité publique, le gouvernement procède à la création d'une École nationale de police, fait la promotion de l'approche par résolution de problème et relègue aux tribunaux administratifs et criminels la tâche de sanctionner des fautes qui, souvent, sont

imputables à un manque d'effectifs, d'équipement, de formation ou d'encadrement.

Les contraintes qui pèsent sur l'institution policière sont donc bien réelles et proviennent de différents horizons: budgétaire, communautaire et planétaire.

Pour certains, les transformations qui touchent l'institution policière se situeraient «en avant-garde» des métamorphoses touchant l'État moderne à l'aube du XXI^e siècle. L'affirmation est d'autant plus importante que la première mission de l'État de droit est l'administration de la justice et que l'institution policière est le premier visage de la justice. Dans ce contexte, acceptons un instant de faire l'hypothèse que la métamorphose de la police serait indicatrice de ce que devient la *polis*, c'est-à-dire l'état de nos rapports sociaux tel que reflété par la vie administrative de l'État et l'agenda politique du gouvernement.

Pour expliquer l'adhésion du ministère de la Sécurité publique au concept de police communautaire, peut-être faut-il conclure que nous vivons dans une société de plus en plus pacifiée. La dépendance des individus à l'obtention d'un revenu pour réussir à survivre ferait en sorte que la condition économique est suffisante pour assurer l'intégration politique. Les intérêts communs seraient plus importants que les sujets de dissension.

Dans ce contexte, la transformation du modèle policier serait une manifestation non pas tant d'une baisse de la criminalité que d'une moindre nécessité de la police comme bras armé de l'État, veillant au maintien de l'ordre établi, comme on le disait encore il y a à peine 25 ans. La transformation des attentes à l'égard de la police révélerait donc que nous sommes dans un autre type de relations sociales, commandant un autre type

de contrôle social, davantage axé sur la protection de la santé et de la sécurité publiques.

Mais rappelons quand même que, dans son édition du 6 juin, *Le Devoir* rapportait que l'avenir n'est peut-être pas tout rose. En effet, selon la Banque des règlements internationaux (BRI), deux scénarios sont évoqués en matière de mondialisation: soit l'économie mondiale se «trouve au début d'une longue expansion, induite par la technologie et la déréglementation», soit, au contraire, l'économie mondiale court «un risque notable de ralentissement». Nul ne peut prédire laquelle de ces deux possibilités est la plus susceptible de devenir réalité puisque «l'avenir manque de direction».

Devant la perspective où le scénario noir pourrait prévaloir, de fortes tensions sociales sont à prévoir. Les questions identitaires et le partage de la richesse ne manqueraient pas d'être au rendez-vous. Il faudra être en mesure de protéger l'État de droit pour qu'il demeure au-dessus de la mêlée. Advenant une baisse de crédibilité de l'État quant à sa capacité à faire respecter le droit, il y a un risque d'atteinte à la liberté des individus, ainsi qu'un risque pour la souveraineté politique des citoyens.

Constatons que la police est la force appelée à défendre le droit contre ceux qui voudraient pratiquer la coercition plutôt que l'échange, utiliser la force plutôt que le droit. Ce paradoxe fait de l'institution policière un enjeu social de première importance. C'est pourquoi il appartient au gouvernement de défendre, de promouvoir et de développer l'institution appelée à protéger l'État de droit. C'est une condition nécessaire à la sécurité des citoyens et à l'épanouissement des libertés.

IDÉES

Un propriétaire d'armes à feu harcelé

Merci, camarade Commissaire!

PIERRE LEMIEUX

C'est à bon droit que le lecteur me reprocherait de raconter cette anecdote personnelle si elle n'était pas représentative de ce qui arrive à plusieurs — souvent en pire. En fait, comparé à bien d'autres membres de la minorité invisible (pacifique et harcelée), je suis encore plutôt chanceux.

Mon péché fut d'acheter un revolver en décembre 1981, exerçant ainsi un droit ancestral (voir Russel Bouchard, *Les Armes à feu en Nouvelle-France*, Septentrion, 1999, et mon *Droit de porter des armes*, Belles Lettres, 1993). Je me suis procuré cette arme avec la bénédiction de la police, les armes de poing et leurs propriétaires légaux étant fichés dans un registre central depuis 1934. De plus, en vertu de la «loi» C-51 de 1977, j'ai dû montrer une «Autorisation d'acquisition d'armes à feu» (AAAF). L'enregistrement de l'arme a pris deux mois, et j'ai ensuite été obligé d'obtenir un permis spécial pour transporter l'objet sur quelques kilomètres, de l'armurier à chez moi, permis dont la délivrance a pris encore plusieurs jours.

Le harcèlement a continué au cours des années. La loi C-17 de 1991 m'a obligé, comme tous ceux qui souhaitent conserver ce qui reste de leur droit d'acquiescer des armes, à subir un week-end complet de «cours», en fait une sorte de camp de rééducation que j'ai raconté dans mon article «Rééduquer les rééducateurs» (www.pierrelemieux.org/re-RKBA.html). Comme tous les honnêtes citoyens souhaitant acquiescer des armes légalement (que nous sommes cons!), j'ai dû ensuite remplir un formulaire obscène où la police m'interrogeait sur mes chagrins d'amour, dont (pour ceux qui croiraient que ce n'est qu'une figure de style) j'ai parlé dans mon article «Questionnaire policier pour citoyen idiot et irresponsable» (*Le Devoir*, 29 juillet 1996, reproduit sur mon site Web).

Contre la bureaucratie identitaire de la Sûreté du Québec, qui demandait des papiers d'identité qu'elle n'avait pas le droit d'exiger, j'ai dû mener une petite bataille qui a culminé dans un recours devant la Commission d'accès à l'information. Mon AAAF a finalement été renouvelée en août 1996.

Je passe sous silence les autres autorisations et permis que j'ai dû demander au cours des années. Puis, en juin 1999, je décide, comme un grand garçon, de déménager — au fond des bois, en l'occurrence. Elle est révolue, l'époque où, au Canada, on pouvait changer d'adresse sans prévenir la police: en vertu de C-68, c'est maintenant obligatoire pour tous ceux qui possèdent même une seule arme de chasse. Cette exigence frappe les propriétaires d'armes de poing depuis plusieurs décennies. Dans une lettre du 6 juin, j'ai donc informé la police de mon déménagement et de ma nouvelle adresse, et demandé le permis spécial qui est nécessaire pour transporter l'ar-



Tous les honnêtes citoyens souhaitant acquiescer des armes légalement doivent remplir un formulaire obscène où la police les interroge sur leurs chagrins d'amour.

me à ma nouvelle résidence. Après qu'un flic m'eût téléphoné (la justice a le bras long), j'ai reçu l'autorisation de transport.

J'ai également été obligé, dans ma lettre du 6 juin, de demander à la police de modifier un autre permis, soit l'autorisation administrative nécessaire pour, à l'occasion, transporter mon revolver de ma nouvelle adresse à mon club de tir — le seul endroit, selon l'orthodoxie policière, où l'on peut tirer au revolver. Pour des raisons kafkaïennes, je n'ai pas encore reçu ce permis, quatorze mois plus tard.

Qui sait? peut-être appliquent-ils l'ancienne loi virginienne de 1785: «No slaves shall keep any arms whatever, nor pass, unless with written orders from his master or employer, or in his company, with arms from one place to another.» (A Bill Concerning Slaves, reproduit in Alfred Fried, *The Essential Jefferson*, Collier Books, 1963, p. 140)

Mais n'exagérons rien et revenons à nos moutons (c'est le cas de le dire). Le dernier flic au téléphone avait mentionné que leur plus récente loi, C-68, m'obligeait à ré-enregistrer mon revolver, enregistré

18 ans plus tôt et suivi à la trace par la police depuis. Bon prince, il m'a annoncé qu'il m'envoyait à cette fin le formulaire dit «Demande de ré-enregistrement d'armes à feu déjà enregistrées».

J'aurais évidemment dû attendre l'échéance légale limite (le 1^{er} janvier 2003) pour me plier à cette nouvelle humiliation. Comme un nigaud, j'ai rempli le formulaire, et l'ai envoyé, le 29 juin, au Centre canadien des armes à feu. Mais j'avoue humblement avoir exprimé une opinion politiquement incorrecte — «tyrannie» — sur la dernière page du formulaire, après ma signature. Tout le reste était rempli nickel, comme seul sait le faire un citoyen modèle et docile.

Quatre mois plus tard, le 16 novembre, j'ai reçu une lettre datée du 15 octobre et portant une double en-tête, de sorte que le commun des mortels ne sait pas si elle vient de Police Québec ou de Police Canada. Intitulée «Demande de permis à présenter», cette lettre affirmait que je n'avais pas le permis requis pour enregistrer mon revolver.

Rappelons ici que leurs lois ne sont pas des vœux pieux. Elles prévoient des peines qui vont

jusqu'à dix ans de prison pour les non-criminels. Et elles sont appliquées par des hommes armés — qui, en vertu de C-68, peuvent souvent pénétrer chez vous sans mandat.

Le 19 novembre, j'ai donc écrit à la Sûreté du Québec, qui administre tous ces contrôles pour le compte du Grand Frère fédéral, avec copie au directeur du Centre canadien des armes à feu. Je leur racontais mes mésaventures bureaucratiques, et leur demandais de tirer tout cela au clair. Cette lettre (qui, je le confesse devant les larges masses, n'adoptait pas toujours le ton soumis qui sied à un bon sujet) est restée sans réponse.

Deux mois et demi plus tard, j'ai reçu de la Gendarmerie royale du Canada une «copie-replacement» du certificat d'enregistrement arborant ma nouvelle adresse. Mais aucune explication sur le «ré-enregistrement» ou le permis qui me manquait.

Le 18 février 2000, j'ai donc, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics..., présenté au ministère de la Sécurité publique, de qui dépend la Sûreté du Québec, une demande d'accès à l'information relative à mes aventures bureaucratiques, aux statistiques sur les lettres que reçoit le «Contrôleur des armes à feu», ainsi qu'aux «stratégies, bureaucratiques ou autres, qui auraient pour but ou pour effet, par harcèlement ou autrement, d'inciter les gens à se débarrasser de leurs armes légalement acquises».

Dans son souci constant de protéger nos libertés, le Ministère de la Sécurité publique a immédiatement demandé à la Commission d'accès à l'information l'autorisation d'ignorer ma demande en vertu de l'article 126 sur les «demandes manifestement abusives». Et depuis cinq mois, le ministère adopte des mesures dilatoires. Est-ce pour montrer qui est le patron? Ou parce qu'ils craignent d'avoir à révéler des secrets qui nuiraient à leur Grand Frère fédéral? De toute manière, les statocrates savent bien que la loi est pipée en leur faveur.

Selon Henri Guizan, commandant des forces suisses durant la Deuxième Guerre mondiale, le port d'armes est la marque distinctive de l'homme libre. Impénitent, décidé à acquiescer des armes d'autant plus que l'État veut me l'interdire, j'ai acheté une arme de chasse, le 9 mars. Car qui, à l'exception d'un criminel de droit commun ou d'un tyran, peut avoir intérêt à m'empêcher d'avoir des armes? L'armurier, qui doit maintenant obtenir une autorisation préalable avant de livrer la marchandise, m'a transmis un message de la police: je dois effectuer le changement d'adresse pour mon revolver! Kapitich, Ivanov?

Puis, le 18 avril, j'ai reçu, à ma nouvelle adresse, une enveloppe de Miramichi, nom honni de la ville d'adoption de l'infâme Centre canadien des armes à feu. À l'intérieur: le nouveau certificat de ré-enregistrement de mon revolver, que leur dernière loi a du reste fait passer dans la catégorie des armes «prohibées». Si l'on excepte l'autorisation d'apporter cette arme à mon club de tir à l'occasion, j'avais donc bien tous les permis requis, mes papiers étaient en règle. Merci, camarade Commissaire!

Le Québec, entre l'État-nation et l'État-région

C'est en mettant davantage l'accent sur des territoires déjà bien intégrés qu'il devient possible de relever le défi de la compétitivité internationale

ALAIN-G. GAGNON

Directeur du Programme d'études sur le Québec
Université McGill

Extrait d'une présentation faite au colloque «Nations et territoires: Vers un Atlas du Québec flexible et inclusif», organisé sous les auspices de l'Association professionnelle des géographes du Québec et de l'Équipe de l'Atlas du Québec et de ses régions, le 18 mai 2000

L'éminent philosophe Will Kymlicka affirme qu'il est légitime au Canada de faire la promotion de deux grandes cultures sociétales étant donné la concentration de la culture à dominance canadienne-anglaise à l'extérieur du Québec et, en sol québécois, d'une culture ayant ses propres traits, utilisant la langue française comme langue publique commune, tout en ayant en partage des institutions économiques, sociales et politiques. Aujourd'hui, alors que l'identité québécoise est clairement établie sur des fondements libéraux, la diffusion de la culture donne un sens profond à la vie politique en ce qu'elle procure un accès à des façons significatives d'être au monde dans un vaste éventail d'activités humaines sur un territoire précis.

En laissant tomber la référence ethnique canadienne-française au cours des années 1960, les Québécois ont été libres par la suite de chercher à construire un projet fondé sur des valeurs émancipatrices et sensibles à l'interculturalisme. Mon interprétation se rapproche de l'analyse que Craig Calhoun fait du nationalisme. Il affirme: «Le nationalisme n'est pas simplement une revendication de similitude ethnique, mais plutôt une revendication selon laquelle certaines similitudes devraient constituer la façon dont se définit la communauté politique. Voilà pourquoi le nationalisme a besoin de frontières, au contraire de l'ethnicité pré-moderne.»

Découle de ce constat l'importance de retenir l'espace québécois, comme lieu de définition, plutôt que l'ethnicité, en vue d'affirmer les principes d'inclusion essentiels à toute démocratie libérale et permettant d'édifier des lieux de solidarité fondée sur la proximité, mais sans négliger toutefois ses responsabilités à l'égard de la communauté internationale.

L'État-région et l'État-nation

Nombreux sont les auteurs qui, dans la mouvance des théories de la modernisation pointent dans la di-

rection de la disparition du territoire comme lieu de mobilisation collective. On peut se référer ici aux travaux de Bertrand Badie, tout particulièrement *La fin des territoires: essai sur le désordre international* et sur l'utilité sociale du respect dans lequel il annonce l'inévitabilité de nouveaux processus de solidarité fondés sur les réseaux, sans ancrages proprement territoriaux. Or, comme l'avance Kenichi Ohmae, dans la foulée de l'éclatement d'un monde bipolaire sous influence américaine ou soviétique, nous sommes plutôt entrés dans une ère d'affirmation de l'État-région au dépens de l'État-nation.

À défaut d'achever son projet d'État-nation, le Québec a réussi, depuis le début des années 1980 en particulier, à s'affirmer comme État-région auprès de ses partenaires économiques et politiques. Le Québec a pris l'initiative de lancer plusieurs missions économiques sur la scène internationale, parfois avec le concours du gouvernement fédéral, parfois sur ses propres bases. Plus près nous, on peut penser à la récente décision des autorités de la NASDAQ de venir s'établir à Montréal à l'invitation du gouvernement du Québec. On peut aussi penser à la participation du Québec aux conférences annuelles des premiers ministres de l'Est du Canada et des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. En outre, les missions du Québec auprès d'autres États-régions, dont ceux de la Catalogne, la Wallonie et de la Bavière doivent être soulignées.

L'exercice de certains pouvoirs par l'État-région s'avère souvent nécessaire dans un monde marqué par la concurrence. C'est en mettant davantage l'accent sur des territoires déjà bien intégrés qu'il devient possible de relever le défi de la compétitivité internationale. L'élaboration des politiques de développement régional, d'éducation et de formation de la main-d'œuvre, tenant compte des ressources du milieu, gagne à être faite par des gouvernements près des citoyens. En pareil cas, l'État-région contribue à maintenir et à développer une cohésion interne maximale entre les grands acteurs; nous avons à l'esprit ici les syndicats, les groupes intermédiaires, le milieu des affaires et les intervenants de la société civile.

Des sociétés globales

La mondialisation amène souvent les communautés nationales à se resolidariser autour de nouvelles formes territorialisées de citoyenneté. C'est ainsi qu'en Écosse, en Catalogne et au Québec, par exemple, les communautés nationales s'efforcent de proposer des projets inclusifs visant à rassem-

bler l'ensemble de leurs concitoyens. Dieckhoff rappelle à cet égard: «Un trait sociologique majeur unit Québec, Catalogne, Pays basque, Écosse et Flandre, et explique la persistance du nationalisme: ces pays sont des sociétés globales. Qu'est-ce à dire? Que ces sociétés sont dotées d'une structure sociale complète, d'institutions propres, d'un territoire spécifique et d'une culture particulière. Parce que de telles sociétés ont une forte densité, leurs membres se situent davantage par rapport à elles que par rapport au cadre étatique général, à savoir le Canada, l'Espagne, la Grande-Bretagne ou la Belgique.»

L'existence des identités multiples plutôt que d'atténuer l'importance du territoire vient lui donner de l'importance. Nous ne pouvons plus faire abstraction de la présence de nouvelles formes identitaires. Leur insertion dans de nouveaux espaces mieux délimités comme celui de l'État-région, alors que l'État-nation perd parfois de sa pertinence surtout lorsque les communautés sous-jacentes sont plurinationales comme c'est le cas en Belgique, au Canada et en Espagne, vient donner un sens réel au territoire.

La consolidation du marché économique nord-américain (puis pour l'ensemble des Amériques) ne devrait se faire que dans la mesure où que les décideurs politiques auront des comptes à rendre et seront responsables de leurs choix auprès de leurs commettants. Dans le cas du Québec ou de la Catalogne, cette obligation sera plus facilement respectée dans la mesure où la principale base de mobilisation pour les membres de la société civile et les groupes intermédiaires sera l'État-région. Les interventions mobilisatrices se font donc à l'intérieur de frontières bien délimitées. Le territoire ne perd donc pas de son sens comme l'ont confirmé les manifestations menées sous l'égide de L'Action des patriotes gaspésien(ne)s ou celles des camionneurs de la région de Saint-Zénon en 1999-2000. Il s'agit de mouvements d'opposition ciblés et faisant appel aux élus provinciaux, confirmant ainsi que cette instance politique régionale est celle qui demeure la plus concrète dans l'esprit des protestataires.

Une meilleure imputabilité

La revendication des communautés politiques infra-étatiques exigeant un pouvoir plus près d'elles rappelle l'importance d'instances politiques à proxi-

mité et permet d'entrevoir une plus grande imputabilité que ce qu'il eût autrement été permis d'attendre des décideurs. La récente étude de Donald Savoie concernant la forte concentration du pouvoir autour du premier ministre du Canada, sans d'ailleurs qu'un système de contre-poids performant ne puisse intervenir efficacement pour veiller à l'intérêt public, laisse entendre le peu d'incidence des autres ordres de gouvernement, des groupes intermédiaires et de la société civile sur la gouverne et confirme, par le fait même, l'appauvrissement de la vie démocratique canadienne. Alors que la gouverne dans les états centraux se complexifie et que les citoyens ont l'impression que les décisions importantes leur échappent,

voici que la formation d'un État-région rapproche le pouvoir des citoyens. La partie n'est pas gagnée pour autant pour les citoyens puisqu'il faudra que ceux-ci soient aux aguets et exigent qu'on leur rende des comptes.

À défaut d'être un État-nation, le Québec peut se reconforter d'être un État-région et d'avoir su convaincre ses commettants de la nécessité de prendre en charge des fonctions étatiques de plus en plus importantes. Mais, comme nous avons pu le constater à la suite du transfert de la responsabilité en matière de la formation de la main-d'œuvre, les citoyens ont été prompts à exiger de la part du gouvernement du Québec que ce programme soit géré avec la plus grande efficacité possible. La proximité a joué un rôle très marqué en ce qui concerne l'imputabilité alors que dans le cas du milliard de dollars dilapidé par les fonctionnaires du ministère du Développement des ressources humaines du Canada, il a été beaucoup plus difficile d'exiger que les responsables viennent rendre des comptes à la population.

L'urgence de poursuivre l'affirmation de cet espace politique devient évidente lorsque l'on fait le constat que le territoire demeure l'un des rares lieux dans les démocraties libérales où il est encore possible d'actualiser la représentation et d'exiger l'imputabilité des acteurs politiques. L'État-région se fait donc à la fois porteur de solidarités et révélateur des pratiques démocratiques. Toutefois, il faut s'assurer que l'État-région ne devienne pas un projet totalisant et qu'il soit loisible pour les tenants de la diversité et de l'altérité de se faire pleinement sentir en son sein.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoit Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzeiti, Manon Corneille (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslainne Côté, Marlène Côté, Anouk Hurbutt, Philippe Gagné, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruellan (publicitaires), Manon Blanchette, Sybille Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Marlet, Olivier Zaima. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lalleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

AILES

SUITE DE LA PAGE 1

Près d'une demi-douzaine de firmes d'architectes avaient été pressenties pour penser le projet des étages supérieurs mais également pour proposer des esquisses de répartition des boutiques dans le mail des étages inférieurs qui accueilleront sous peu Les Ailes de la mode.

Alors que l'édifice Eaton offre près d'un million de pieds carrés, le Centre Eaton dispose d'une superficie locative de 290 000 pieds carrés. Mais avec ses 22 millions de visiteurs par année, selon les estimations d'Ivanhoé, le Centre Eaton serait le centre commercial le plus achalandé au Québec.

La société immobilière, dont les actifs sous gestion s'élèvent à sept milliards, possède déjà le Centre Rockland à Mont-Royal, les Galeries Rive Nord à Repentigny, le Mail Champlain à Brossard, la Place Montréal Trust à Montréal, la Place Laurier et la Place Sainte-Foy à Sainte-Foy. Le portefeuille immobilier d'Ivanhoé comprend en tout 58 centres commerciaux situés au Québec, en Ontario et aux États-Unis.

Au total, c'est une superficie locative de plus de 25 millions de pieds carrés qui est gérée par Ivanhoé. Ce dernier est par ailleurs l'actionnaire majoritaire de la société Centres commerciaux Cambridge limitée, l'une des plus importantes sociétés immobilières au Canada.

NÉGOCIATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

questions en discussion, le statut de Jérusalem, ville sainte des chrétiens, des juifs et des musulmans, est le principal obstacle à un accord, selon toutes les parties.

Des responsables israéliens ont dit s'attendre à une clarification rapide des enjeux. «Des éclaircissements définitifs ou quasi définitifs apparaîtront d'ici deux jours», a déclaré à la radio de l'armée le négociateur israélien Shlomo Ben-Ami depuis Camp David.

Du côté palestinien, on a indiqué qu'aucun des grands dossiers n'avait été réglé. Un conseiller d'Arafat, Tayeb Abdel-Rahim, a démenti des informations selon lesquelles les parties seraient proches de s'entendre sur tous les sujets excepté Jérusalem.

Après cette revue d'effectifs, Bill Clinton se dit prêt à continuer tant qu'il y aura une «chance réaliste» d'accord. «Il restera aussi longtemps que nous pensons qu'il y a des chances de réussir», affirme Joe Lockhart, porte-parole de la Maison-Blanche.

Mais la médiation américaine ne durera pas toujours, a souligné de son côté Richard Boucher, porte-parole du Département d'État: «Nous ne sommes pas ici pour une durée illimitée.» Dans l'ensemble, la teneur des négociations reste inchangée, selon M. Boucher, qui se refuse à tout pronostic: «Ça continue à être très dur, nous continuons à essayer d'avancer. Nous pourrions atteindre un accord, nous pourrions échouer.»

Même si les parties parviennent à un accord, elles devront faire face à de graves difficultés chez elles. Les réfugiés palestiniens menacent de rejeter tout accord de paix qui ne garantirait pas leur retour, brandissant même la menace de représailles en cas de «compromis» accepté par Arafat.

En Israël, la police a ouvert une enquête contre le groupuscule d'extrême droite Kach (interdit), fondé par le défunt rabbin Meir Kahane, qui a menacé publiquement de mort Ehoud Barak ainsi que Yasser Arafat.

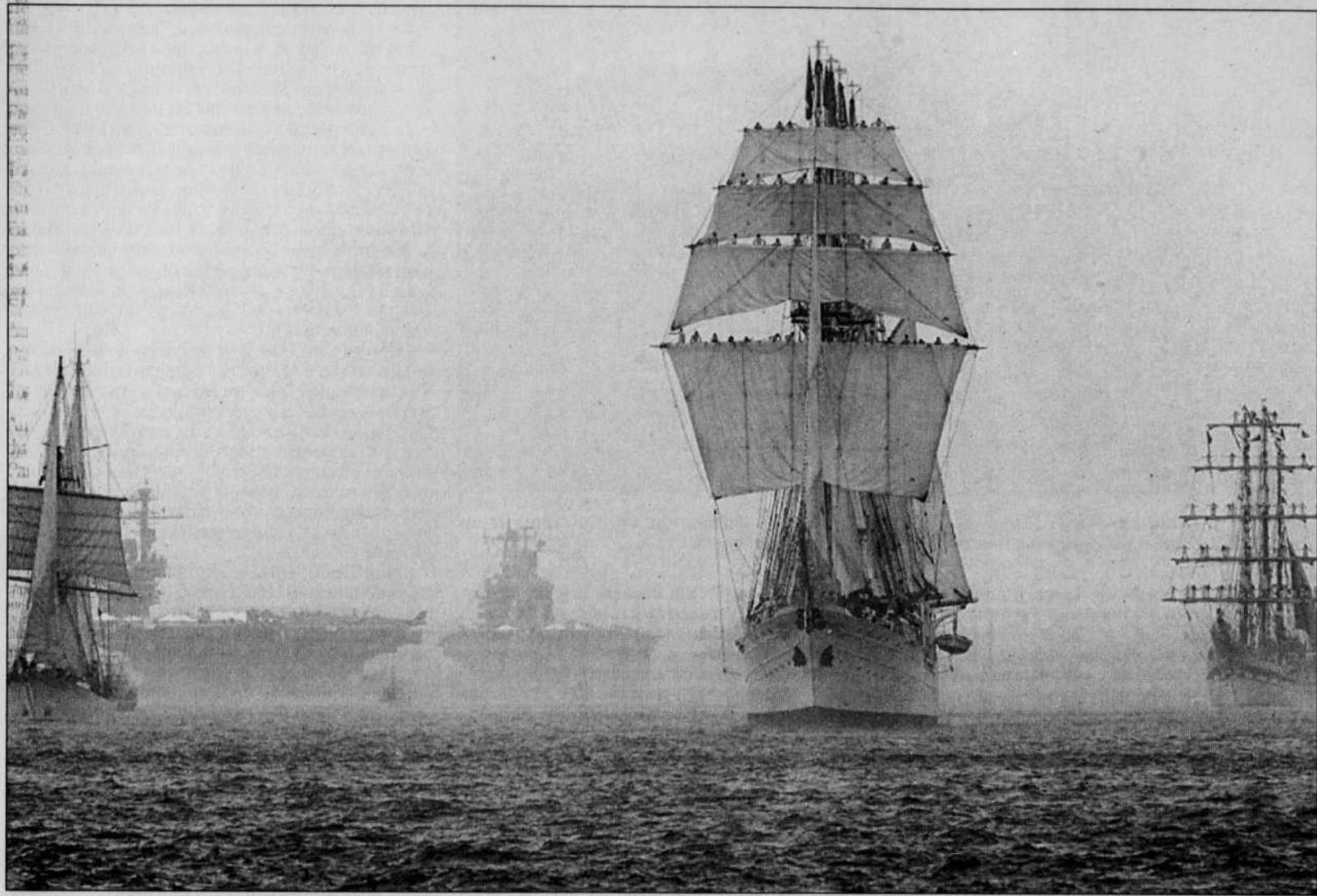
La télévision a déclaré que les activistes se réunissent quotidiennement, dans l'implantation de Kiryat Arba, pour parler de Camp David sur la tombe de Baruch Goldstein, l'assassin de 29 Palestiniens au Caveau des Patriarches de Hébron.

Sur le plan politique, Ehoud Barak semble moins soutenu par l'opinion qu'à son départ pour les États-Unis il y a deux semaines.

Un Israélien sur deux se déclare ainsi opposé à un accord de paix avec les Palestiniens tel qu'il se dessine sur la base des fuites parues dans la presse, révèle un sondage publié hier dans le quotidien Maariv.

L'accord virtuel sur lequel les personnes interrogées étaient appelées à se prononcer prévoit la création d'un Etat palestinien démilitarisé à Gaza et dans 90 % de la Cisjordanie, le passage sous souveraineté palestinienne d'une partie de Jérusalem-Est et la possibilité de retour des réfugiés palestiniens.

Se présentant comme un «citoyen concerné», l'ancien premier ministre Benjamin Nétanyahou a tenu une conférence de presse hier en accusant son successeur Ehoud Barak d'avoir franchi «toutes les lignes rouges fixées par tous les gouvernements israéliens».



L'Esmeralda doit mouiller à Québec au cours des prochains jours après avoir participé au grand rassemblement de voiliers à Halifax.

Les grands voiliers

ALISON AULD
PRESSE CANADIENNE

Halifax — La ville de Halifax avait retrouvé un peu de son allure passée, hier, avec son port rempli de grands voiliers hissant leurs voiles en prévision de la traversée de l'Atlantique.

Des centaines de milliers de personnes s'étaient massées dans le quartier historique de la ville pour admirer ces impressionnants navires à voiles paradant dans le port avant d'entreprendre la dernière étape de leur périple de cinq mois.

Les foules n'ont cessé d'affluer dans le secteur depuis l'arrivée des grands voiliers, la semaine dernière. Les gens du coin ont pu revivre l'époque où le

port, achalandé, constituait une étape privilégiée des gigantesques navires.

Les organisateurs de l'événement ont indiqué que les conditions étaient presque parfaites — ciel clair, douce brise venant du sud-ouest aidant à pousser les navires hors du havre.

Le coordonnateur, Steve Baker, sur un bateau près de la ligne de départ, a expliqué que la mer était calme et que les navires progressaient lentement à cause de vents d'environ six nœuds. On s'attendait à ce qu'un vent contraire réduise les vitesses pour le début de la traversée, a-t-il dit.

Le *Bluenose II*, une reproduction de la fameuse goélette canadienne des Grands Bancs, était en tête de la parade, alors que les bateaux se déplaçaient à une vitesse moyenne d'environ cinq kilomètres à l'heure.

Alors que les canons tonnaient, et que des avions militaires et des hélicoptères survolaient les lieux, les voiliers ont défilé devant la gouverneure générale Adrienne Clarkson, qui a inspecté la flotte depuis la frégate *HMCS Montréal*.

La frégate canadienne *HMCS Athabaskan* a tiré la salve du départ, à l'extérieur du port de Halifax, signalant le début de la course de 5480 kilomètres à laquelle participent une quarantaine de grands voiliers.

Plusieurs des quelque 250 000 personnes alignées le long des quais ont salué de la main le départ de chaque voilier, applaudissant et lançant des «Bon voyage» aux membres des équipages.

«C'est superbe», a commenté un résident de l'endroit alors que les membres de l'équipage du *Kruzenshtern*, un bateau russe, agitaient leurs casquettes à l'endroit des curieux. «Merci Halifax», ont-ils lancé.

L'équipage du *Akogare*, le voilier japonais, a effectué une danse traditionnelle sur le pont, envoyant un signe de la main aux milliers de personnes les observant depuis la colline de la Citadelle et les édifices à bureaux.

Les autorités municipales et entreprises commerciales affirment que l'événement, d'une durée de cinq jours, a attiré un nombre record de personnes et généré également des recettes records.

INDÉSIRABLE

SUITE DE LA PAGE 1

institutions démocratiques et de rendre justice à ceux qui ont été victimes d'abus». En ce qui concerne l'invitation de la ravissante goélette, elle ne semble pas relever du gouvernement...

Amnistie internationale trouve la partie de ping-pong de mauvais goût: «Si la ville de Québec accueille n'importe qui, demain, Augusto Pinochet pourrait venir prendre son bain avec M. le Maire! Accueillir ce navire, c'est faire injure à tous ceux qui ont subi la torture!»

Pour justifier son acharnement contre le vaisseau, l'organisation de défense des droits de la personne se base sur des rapports de la Commission nationale chilienne Vérité et réconciliation et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA, mais aussi sur des témoignages accablants. «Pour de nombreux Chiliens, ce bateau représente une chambre de torture, une prison flottante de l'horreur et de la mort», explique ainsi l'avocat chilien Luis Vega Contreras, détenu et torturé en 1973 sur le navire.

«Nous n'avons rien contre ce bateau, nous voulons juste que l'armée et le gouvernement chilien reconnaissent qu'il a servi à la torture et que les responsables de l'époque soient traduits en justice», explique François Mallette, militant d'Amnistie internationale à Québec.

Pour faire pression sur les autorités chiliennes, Amnistie, appuyée notamment par la confédération des associations latino-américaines et le centre chilien Pablo-Neruda, animera à Québec un stand d'information et fera circuler une pétition le 30 juillet au cours d'un rassemblement au port de Québec. Enfin, les militants demanderont aux propriétaires de bateaux d'accrocher à leurs navires un fanion «en guise de solidarité».

Vendredi 21 juillet au port d'Halifax, devant l'Esmeralda, une soixantaine de militants défenseurs des droits de la personne avaient déjà invité le public qui visitait le bateau à déposer des fleurs à bord en mémoire des disparus.

Après Québec, la paisible goélette se dirigera vers la Martinique, puis l'Amérique du sud. «La fleur d'amour Esmeralda» — version *Notre Dame de Paris* — n'a pas fini de faire parler d'elle...

Les propositions de compromis

Israéliens et Palestiniens examinent à Camp David des propositions américaines de compromis destinées à réduire les divergences des deux protagonistes sur le statut de Jérusalem, et qui prévoient notamment un contrôle commun du secteur est de la ville.

Aucune indication n'a été donnée de source officielle américaine sur ce projet de compromis dont des bribes ont été révélées dans des commentaires faits par des responsables israéliens et palestiniens.

En outre, ces propositions, présentées de façon non officielle sous forme d'idées, «ne sont pas consignées par écrit dans un document», selon ces responsables.

Voici les idées telles qu'elles ont été dessinées à partir de déclarations publiques:

■ Jérusalem-est est divisée en trois secteurs: un sous contrôle israélien, un autre sous contrôle palestinien mais sans souveraineté, et, enfin un dernier placé sous autorité administrative des Palestiniens, à l'exception de la gestion de la sécurité.

■ Le degré de contrôle palestinien sur certains quartiers se situe, entre «une pleine souveraineté et une autonomie très large», c'est-à-dire «des pouvoirs administratifs renforcés avec des signes de souveraineté».

■ Des quartiers juifs situés en dehors des limites municipales (les colonies de peuplement Maalé Adoumim et Guivat Zeev) sont annexés à Israël en échange du passage de certains quartiers arabes de Jérusalem-est sous le contrôle total palestinien.

■ Le statut de la Vieille Ville, où se trouvent des lieux saints du judaïsme, de l'islam et du christianisme, reste inchangé pour l'instant.

Israël a conquis la partie orientale de Jérusalem en juin 1967 et l'a annexée de facto le même mois, ce que la communauté internationale n'a jamais reconnu. En juillet 1980, une «loi fondamentale» votée par le Parlement proclamait Jérusalem «réunifiée et capitale éternelle d'Israël».

Les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-est la capitale d'un futur Etat.

AGENCE FRANCE-PRESSE

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

que l'on parcourt fasciné, amusé, totalement séduit. Point n'est besoin d'être fou de mode ou même connaisseur pour goûter son monde de fantaisie pure. Les enfants aux grands yeux ronds devant ses folles inventions sur tissu, en redemandent, tout comme la jeunesse branchée de Tokyo, habituellement peu férue d'expositions contemporaines, laquelle hante les lieux et y trouve écho à son propre délire. Les hôtes du musée sont toutes vêtues en Miyake, mi-cow-girls mi-geishas modernes, évoluant au milieu de ces étranges affûtages.

Cela dit, maints admirateurs de l'illustre designer japonais n'ont pas eu besoin de s'envoler jusqu'à Tokyo pour admirer ses œuvres. L'exposition (en des versions différentes) a déjà fait fureur à New York comme à Paris. En 1998, plus de cent mille visiteurs y ont accouru en France où Miyake a particulièrement la cote. Dire qu'il s'agit d'une expo de vêtements ne rendrait pas justice à l'événement. Car il faudrait aborder le concept de chaque salle, par vue de sa symbolique, de sa couleur, avec force installations contem-

poraines. Les costumes trouvent leur éclairage en des salles thématiques dédiées à l'origami, à l'or, au jeu, au feu. Son but est de présenter les vêtements comme quelque chose de drôle, faisant vibrer la fibre enfantine tapie dans le cœur le plus dur.

Que bondissent les vêtements sur leurs supports animés dans la pièce intitulée à juste titre *Jumping*. On y entre de plain-pied dans une sorte de mobile car un mécanisme se met en branle après détection de mouvements. Soudain, les vêtements — qui évoquent parfois des armures souples, des costumes de lutins, voire des corolles de fleurs ou des peaux poilues de singes inspirées par les peintures d'Henri Rousseau — se mettent à bouger. Ils sautillent, dansent, montent au plafond, s'écrasent au sol, se tortillent, fous d'humour. Miyake a toujours dit que le vêtement seul n'était rien sans le corps qui le porte et le transforme. À défaut de mannequins vivants, il a trouvé le moyen mécanique de les envoyer se mouvoir en cadence. Saisissant spectacle que celui-ci!

Ailleurs, ses célèbres origamis, vêtements de papier plié tout blancs surgissent comme des fantômes de Samourais flottant dans le silence. Sur une grande

aire ouverte, s'élançant de longues chaînes de robes rouges, dont les tissus semblent monter jusqu'au ciel. On parcourt une salle d'or où les vêtements répondent au mur transformé en autant de pépites. Une section laboratoire expliquera plus loin les procédés de fabrication de ses vêtements, sorte de *work in progress*, permettant au tissu de ne pas acquiescer sa forme définitive mais d'inviter à toutes les modifications. «La curiosité et le bonheur sont au cœur de mon travail», explique le génial Miyake. Je crée, non pour exprimer mon ego ou ma personnalité, mais pour tenter d'apporter des réponses à ceux qui s'interrogent sur notre époque et sur la façon dont on devrait la vivre.»

On quitte cette féérique incursion dans un univers de poésie et de beauté en espérant de tout cœur que Montréal aura la chance ou l'audace de recevoir à son tour une exposition Miyake, après New York, Paris et Tokyo. Vivement qu'on se mette sur la carte de la folie et de création en se branchant pleins volts sur ce designer si inspiré.

Odile Tremblay était l'hôte d'un voyage de presse au Japon orchestré par la Japan Foundation.